



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

De la peur de se voir disparaître à la menace de se retrouver illisible :

**Création d'un centre pour la sauvegarde et la valorisation du
patrimoine audiovisuel rwandais**

« URUHIMBI »

Présenté par

Nelly BAZIKAMWE

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Communication et médias

le 16 avril 2013

Directeur : Jean-Emmanuel CASALTA

Co-Directeur : Dr.Hdr. Jean François FAU

Devant le jury composé de :

Monsieur Jean-François FAU Président

Directeur du Département Culture, Université Senghor

Madame Gihane ZAKI Examineur

Professeur d'Égyptologie à l'Université d'Hélwan,
Directeur de l'Académie d'Égypte à Rome

Monsieur Bernard SCHOEFFER Examineur

Ancien chef de Service de Coopération à Radio France International

Université Senghor – Opérateur direct de la Francophonie
1 Place Ahmed Orabi, BP 21111, 415 El Mancheya, Alexandrie, Égypte
www.usenghor-francophonie.org

EPIGRAPHE

« Sauver le patrimoine audiovisuel du monde, c'est préserver la mémoire collective et garantir sa transmission aux futures générations, pour comprendre le passé et façonner l'avenir commun, un avenir qui repose sur le dialogue et la compréhension ».

Extrait du discours d'Irina Bokova Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel en 2010.

Dédicace

A mes parents qui m'ont donné la vie et permis d'être celle que je suis aujourd'hui

A mon frère et mes sœurs, neveux et nièces

Je dédie ce modeste travail.

Remerciements

La vie de l'homme est un véritable parcours de combattant. Ainsi, nul ne peut se vanter d'être le seul artisan de sa réussite. Conscient de ce fait, nous tenons à témoigner notre profonde gratitude à :

- Dieu pour sa miséricorde dans notre vie.
- Madame Chantal Bès, Première Conseillère et COCAC à l'Ambassade de France au Rwanda, pour l'octroi de la bourse d'études qui nous a permis de suivre cette formation de Master en développement dans des conditions adéquates et satisfaisantes.
- Mes directeurs de mémoire : Monsieur Jean Emmanuel Casalta, Directeur des antennes de France 3 Corse Via Stella, France Télévisions de Ajaccio et Dr. Hdr. Jean François Fau, Directeur du département Culture, chercheur associé au Centre Français d'Etudes Ethiopiennes (CFEE), pour la perspicacité et le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'orientation de ce travail. Merci pour avoir renforcé en moi la rigueur scientifique, la clairvoyance et la conviction dans l'action.
- Tous les enseignants et l'administration de l'Université Senghor d'Alexandrie pour leur quête permanent d'assurer une formation de qualité
- Au personnel administratif pour leur disponibilité, Madame Rania El Guindy et Monsieur Sameh Salah El Dine et spécialement Monsieur Ahmad Al Yassaky pour son assistance lors de nos recherches à la bibliothèque de l'Université Senghor
- Aux différents interlocuteurs pour s'être rendus disponibles et avoir partagé leurs expériences avec nous. Ici nos pensées vont particulièrement à nos tuteurs de l'INA durant notre stage professionnel: Françoise Toulemont, Inès Barja, Corinne Caporiondo, Laurence Maggioli, Jean Paul, Pierre Guilhem Grousset et Emmanuel Pije
- Assumpta Mugiraneza, Anne Aghion fondatrices du Centre Iriba. Sans leurs encouragements et leur soutien tant moral que physique nous n'aurions pas continué à développer ce projet
- Tous les collègues de la treizième promotion à l'Université Senghor, pour le chemin parcouru ensemble, qu'ils en soient remerciés, la mention spéciale allant à Houessinon Judicaël Urbain Kouassi et Aminatou Issaka
- Tous mes oncles, tantes, cousins et cousines, en souvenir de toutes les joies et forces qui unissent notre famille
- A tous mes amis (es), pour votre sincère amitié, votre soutien permanent me remonte le moral et vos encouragements souvent renouvelés m'incitent toujours à relever les défis

Que tous, ici trouvent l'expression de ma gratitude.

Résumé

Depuis des générations, il s'est avéré qu'en Afrique l'héritage culturel se transmet oralement. Les bouleversements démographiques, sociaux et technologiques ont profondément changé la situation. Les techniques audiovisuelles et la photographie constituent dès lors des moyens particulièrement adéquats pour conserver et diffuser le patrimoine culturel du continent.

Emmanuel Hoog, ancien Président de l'INA disait: «*assurer la conservation matérielle des archives audiovisuelles a le même sens que restaurer nos cathédrales*»¹. Au même titre que ces monuments historiques qui existent, les archives audiovisuelles sont aujourd'hui, plus qu'hier, considérées comme mémoire de notre pays, de notre culture, elles en constituent le patrimoine. Ce qui explique pourquoi le problème de la bonne conservation se pose, d'autant plus qu'il y a un nombre grandissant d'archives altérées ou illisibles. Il en va s'en dire de l'absence de politique évidente et concrète visant la protection, ajouté au phénomène plus particulièrement sensible qu'est la dégradation du support et l'obsolescence des appareils de lecture.

Face à ce problème, le support numérique s'impose aujourd'hui comme la meilleure solution jusqu'à ce que l'évolution des technologies nous propose d'autres alternatives. Cependant, d'un point de vue technique, ce procédé quoi que novateur, requiert une préparation la plus minutieuse, demandant une étude des besoins sérieuse et approfondie. Et une telle préparation fort complexe, délicate et surtout très couteuse, se répercute dans des domaines divers et variés.

Ce mémoire tend donc à exposer les différents avantages qu'un tel projet peut avoir sur la culture en générale et la protection du patrimoine en particulier et à alerter sur les dangers auxquels nous nous exposons ainsi que l'impact qu'il peut avoir sur la société, celle du Rwanda pour le cas précis.

Mot-clefs :

Archive audiovisuelle, patrimoine audiovisuel, conservation, valorisation, numérisation, Rwanda

¹Hoog Emmanuel, «*Une mémoire audiovisuelle qui s'estompe en silence*».Le Monde Diplomatique, 2004, <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/10/HOOG/11570> page 26 et 27 consulté le 15 mai 2012.

Abstract

Since generations, it has been proved that in Africa the cultural heritage is transmitted orally. The demographic changes, social and technology have profoundly changed the situation. The audiovisual techniques and photography are therefore particularly adequate to preserve and disseminate the cultural heritage of the continent.

*“Ensure the physical conservation of audiovisual archives has the same meaning as restoring our cathedrals”*² said Emmanuel Hoog, former chief executive officer of the National Audiovisual Archive Centre (INA).

In the same way as these historical monuments which exist, the audiovisual archives are today, more than yesterday, considered as memory of our country, our culture, they are establish the heritage. This means why the problem of a good conservation of the heritage arises, especially as there is a growing number of archives corrupted or unreadable, for lack of obvious and concrete policy aiming at the protection, add to the phenomenon as a particularly sensitive is the degradation of the support as well as of the obsolescence of reading devices.

In front of this problem, the digital support stands out as the today solution, the best one until the evolution of the technologies proposes us other alternatives. However, from a technical point of view, this innovative process requires the most meticulous preparation, asking serious and thorough study of the needs. Such a preparation is very complex and delicate, as it is reflected in various fields and varied domains.

This report tends to expose the various benefits that such a project may have on the culture in general, and the protection of heritage in particular and to alert on the dangers that which we expose ourselves in as well as the impact it can have on society.

Key-words

Audiovisual Archive, audiovisual Heritage, conservation, valorization, digitalization, Rwanda

²Emmanuel Hoog, *"Audiovisual memory fades away in silence"* in The Diplomatic World, 2004, <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/10/hoog/11570> page 26 and 27 consulted the 15 May 2012.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

ASBL	:	Association Sans But Lucratif
BBC	:	British Broadcasting Corporation
Beta SP	:	Betacam Superior Professional
CD	:	Compact Disc
CD-Rom	:	Compact Disc-Read only memory
Cf.	:	Confer
CFI	:	Canal France Internationale
CIRTEF	:	Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française
CNUR	:	Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation
COCAC	:	Conseiller de coopération et d'action culturelle
DAT	:	Digital Audio Tape
DV Cam	:	Disc Video Camera
DW	:	Deutsche Welle
EPIC	:	Etablissement Public à Caractère Industriel
Fespad	:	Festival panafricain de la danse
FIAF	:	Fédération Internationale des Archives du Film
FIAT	:	Fédération Internationale des Archives de Télévision
FPR	:	Front Patriotique Rwandais
IASA	:	Association Internationale des Archives Audiovisuelles et Sonores
ICCROM	:	Centre International d'études pour le Conservation et la restauration des biens culturels
INA	:	Institut National de l'Audiovisuel
J.O	:	Journal Officiel
LTO	:	Linear Tape Open
Minispoc	:	Ministère des sports et de la culture
MNR	:	Musée National du Rwanda
MRAC	:	Musée Royal de l'Afrique Centrale
MRND	:	Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
NUR	:	Université Nationale du Rwanda

OIF	:	Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
Orinfor	:	Office rwandais de l'information
PSN	:	Plan de Sauvegarde et de Numérisation
RFI	:	Radio France Internationale
RTL	:	Radio Télévision Libre des Mille collines
SDS	:	Service de Documentation Sonore
SEAPAVAA	:	Association des Institutions d'Archives Audiovisuelles de l'Asie du Sud Est Pacifique
SFIIC	:	Section Française de l'Institut International de Conservation
SPRL	:	Société Privée à Responsabilité Limitée
TIPR	:	Tribunal pénal International pour le Rwanda
TOTEM	:	Totem Outil de Thématisation et d'Exploitation Multimédia
TVR	:	Télévision Rwandaise
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VHS	:	Video Home System
VOA	:	Voice of America

Table des matières

Dédicace.....	i
Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Table des matières.....	vii
Avant-propos.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1: Problématisation des archives audiovisuelles.....	4
1.1. Hypothèses de travail.....	6
1.2. Objectifs.....	7
1.3. Résultats attendus.....	7
1.4. Justification du choix du sujet.....	7
1.5. Problèmes rencontrés.....	8
Chapitre II: Les archives audiovisuelles au Rwanda.....	10
2.1. Bref aperçu géographique du Rwanda.....	10
2.2. Définitions de certains concepts-clés.....	12
2.3. Historique du fonds d'archives audiovisuelles du Rwanda.....	15
2.4. Menaces qui guettent le patrimoine audiovisuel.....	25
2.5. Importance de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel.....	26
Chapitre III: Cadre théorique et démarche méthodologique de la recherche.....	28
3.1. Cadre théorique de la recherche.....	28
3.2. Techniques de collecte de données.....	30
Chapitre IV: Projet professionnel: création d'«Uruhimi», centre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel rwandais.....	36
4.1. Contexte et justification du projet.....	36
4.2. Description du projet.....	36
4.3. Activités à entreprendre par le centre.....	39
4.4. Etude de faisabilité du projet.....	47
4.5. Partenaires potentiels du centre.....	48
4.6. Mécanismes de viabilité et de pérennisation du projet.....	49
4.7. Valorisation et exploitation du fonds.....	51
4.8. Budget prévisionnel (Récapitulatif).....	53
4.9. Participation des partenaires au projet.....	53
4.10. Plan de financement.....	54

4.11. Suivi-évaluation	54
Conclusion	55
Références Bibliographiques	57
Liste des figures.....	60
Liste des tableaux.....	60
Glossaire.....	61
ANNEXES.....	62

Avant-propos

Il n'y a pas de peuples sans histoire comme il n'y a pas d'histoire sans peuples. Aujourd'hui, beaucoup de Rwandais savent ce qui a été à l'origine du génocide³ perpétré contre les Tutsi en 1994, massacres qui ont emportées plus d'un million de vies humaines. Pour faire face aux défis du présent et de l'avenir dans la reconstruction du pays, il en va s'en dire que l'histoire est ici sollicitée pour faire comprendre et mieux expliquer à la génération future ce qui s'est passé. Et pour y arriver, il n'y a pas mille chemins à emprunter: interroger les archives. Ce qui demande la force de pouvoir transcender l'émotion et pouvoir appréhender les faits de façon professionnelle notamment au niveau de la collecte et du traitement des sources.

Il s'avère que notre travail ici ne vise pas la recherche de la vérité, ni la manipulation de l'histoire ou la promotion de l'esprit critique, mais de sauver aujourd'hui les archives audiovisuelles devenues une identité dans un pays à tradition orale et le témoignage vivant de l'histoire des hommes.

Pour y arriver, nous proposons, la création d'un centre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel, qui serait localisé à Kigali, la capitale du pays, centre qui permettrait de protéger, rendre visible et accessible ces sources, par des approches d'anticipation sur les besoins des usagers et d'incitation à la consultation sur place.

Dans ce développement, nous nous concentrerons plus particulièrement sur le patrimoine audiovisuel datant des années 1961 à avril 1994⁴. Cela n'empêchant pas pour autant que certains documents, quoi que datant d'après cette période puissent être tenus en compte, notamment les documents du Tribunal International pour le Rwanda qui reviennent sur les événements de cette époque.

³ Inventé par le professeur américain d'origine polonaise Raphael Lemkin en 1943 le concept de génocide s'étend à des groupes entiers d'humains l'homicide d'un individu isolé. Aussi ancien que l'humanité, ce crime n'a été défini qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, postérieurement au génocide des Arméniens et des Juifs, mais en référence à ce dernier. Il définit une catégorie criminelle cernée juridiquement et concerne la mise en exécution d'un programme d'extermination d'un groupe humain par un Etat souverain. Au Rwanda, ce fut en 1994 qu'un millier de personnes d'ethnie Tutsi a été massacré par leurs frères d'ethnie Hutu, tuerie qui a été orchestré par le pouvoir en place.

⁴ Nous expliquerons dans la suite pourquoi le choix de cette période.

Introduction

«L’Afrique risque de voir un pan entier de ses archives, sa mémoire collective disparaître si rien n’est fait dans des domaines aussi divers que la formation, la préservation, la restauration et l’évaluation continue des fonds. Parce que les événements historiques, culturels et commerciaux qui ont été enregistrés sur des supports jugés fragiles de nos jours sont maintenant en danger de dégradation rapide»⁵

Considérées comme «trésors» de notre histoire, élément incontournable pour la mémoire collective, «mémoire vivante» de l’humanité, les archives audiovisuelles constituent des témoins authentiques et uniques, pouvant être utilisées dans la promotion de la diversité culturelle. Celles-ci arrivent en effet, à capter nos regards, à manipuler nos émotions, voire à appeler à nous poser des interrogations sur notre passé.

Cependant, ces trésors auxquels nous faisons référence dans notre travail font face à un grand défi. Celui de la spoliation, la dispersion, le déplacement volontaire ou délibéré des fonds et de collections, la fragilité des supports, sans oublier l’obsolescence du matériel de lecture. Leur vulnérabilité pose avec acuité le problème de leurs supports de conservation qui connaissent eux aussi une évolution technologique perpétuelle.

Cette situation n’est pas identique partout. Dans certains pays européens comme la France et la Belgique, pour ne citer que ces deux exemples, des institutions chargées de la conservation et la valorisation dudit patrimoine ont été créées, souvent recevant l’appui du gouvernement, et cela dans l’optique de pouvoir accéder à l’information au moment voulu et dans un délai raisonnable; en utilisant le procédé dit de numérisation.

Ce n’est que très rarement le cas dans les pays en voie de développement, à cause du coût de l’opération. D’où l’usage des moyens de bord consistant à ranger les archives sur des étagères, si cela est fait, la plupart du temps dans un endroit poussiéreux, exposé à l’humidité, accessible à tout passant, bref endroit ne remplissant pas les conditions minimales de conservation, de sauvegarde et de protection dudit patrimoine.

Il en va de soi que les responsables ne se rendent pas compte la plupart du temps que c’est notre passé, notre mémoire qui, en temps normal, nous aiderait à préparer l’avenir que nous mettons en danger, souvent par ignorance.

⁵ Laurence Atiase, « *sauvegarde des archives audiovisuelles du monde pour le 21^{ème} siècle et au-delà* », Tunis, Sommet mondial sur la société de l’information du 15-18 novembre 2005

Pour les pays issus de la décolonisation, contemporaine du cinéma et de l'audiovisuel, c'est la renaissance, les premiers pas de ces nouvelles nations qui sont «en images». Ce qui augmente encore la valeur des archives audiovisuelles.

Comme l'a si bien dit Abdou Diouf, actuel Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), «un pays privé de son passé est un pays privé de son avenir»⁶. Nous référant à ces réflexions, et conscients que nous pouvons apporter notre aide pour limiter les dégâts déjà causés, nous nous sommes dit que notre contribution à travers cette recherche serait de proposer une solution durable.

Ainsi, nous nous sommes inspirés au travail accompli lors de notre stage professionnel à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) au sein de la direction déléguée aux Collections, service Thèque Média. Ce travail que nous considérons comme pionnier pour le Rwanda nous a amené à réaliser un catalogue numérique du fonds d'archives des procès Gacaca⁷, en passant par l'acquisition, la numérisation et le traitement documentaire des fichiers numérisés.

Par ailleurs, alliant expertise documentaire et maîtrise des technologies numériques, l'ossature de notre travail nous pousse à avoir comme grandes phases du cycle de vie de notre projet la déclinaison suivante:

- l'identification du projet qui nécessite le recours à des méthodes d'analyse de situation et de résolution de problème;
- la définition du projet qui a recours à l'analyse de l'environnement du projet, de façon à élaborer une stratégie de gestion des parties prenantes, à une formulation permettant d'intégrer dans la conception, des préoccupations d'évaluation et des études spécifiques permettant de statuer sur la faisabilité du projet;
- la planification opérationnelle qui a recours aux outils les plus connus de gestion de projet, l'élaboration de la structure de fractionnement du travail, l'identification des biens livrables, l'élaboration d'un calendrier et d'une logique d'intervention ainsi que la budgétisation;
- l'exécution qui nécessite, en plus de la mise en place d'un système d'information et de suivi, la mise en œuvre de différentes habiletés de la part du gestionnaire de projet;
- l'élaboration des outils de post évaluation du projet.

⁶ Jacques Chirac et Abdou Diouf : « *le combat contre le terrorisme se joue à Tombouctou* », in Algérie Patriotique <http://algeriepatriotique.com> du 13 juillet 2012, consulté le 22 octobre 2012

⁷ Les Gacaca sont les tribunaux communautaires villageois rwandais, qui furent chargés de juger les personnes accusées de participation au génocide au Rwanda.

La réalisation effective de ce projet auquel sont arrimées des perspectives de développement fait appel à la collaboration de la hiérarchie pour la mise à disposition des moyens requis, nécessaires au suivi-exécution ainsi que l'évaluation de sa mise en œuvre.

Ainsi pour y parvenir, nous avons choisi de subdiviser notre travail en quatre chapitres:

Le premier chapitre présente la problématique des archives audiovisuelles, pose les hypothèses, les objectifs et résultats de notre recherche.

Le deuxième chapitre donne plus de détails sur l'état des lieux des archives audiovisuelles au Rwanda, les menaces auxquelles elles font face et l'importance liée à leur sauvegarde.

Dans le troisième chapitre, nous décrivons la méthodologie adoptée et relevons par ailleurs une revue bibliographique des auteurs qui ont développé le sujet avant nous dans différents pays.

Le quatrième et dernier chapitre se veut être, le projet professionnel, une contribution à la résolution des problèmes identifiés, en l'occurrence notre proposition de création d'un centre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel rwandais.

Chapitre 1: Problématisation des archives audiovisuelles

L'avenir des peuples se construit avec leur passé, et en particulier leur passé culturel. La culture est un élément d'une importance capitale dans nos sociétés. Elle est utilisée pour la formation des individus et des groupes en leur donnant des moyens de comprendre, d'apprécier, de respecter et d'exercer les droits de l'homme et de la démocratie. De nos jours, l'éducation à la culture se fait par le biais des médias audiovisuels qui fournissent au public une base solide d'expériences culturelles communes.

La valeur patrimoniale attachée aux archives audiovisuelles n'est plus à prouver comme en témoigne la reconnaissance par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les archives audiovisuelles sont des traces essentielles de l'histoire, de l'identité d'un pays. Elles nous aident à comprendre le passé, le présent et à mieux appréhender l'avenir.

De plus en plus, ces archives audiovisuelles s'affirment comme un élément incontournable pour la mémoire collective, un support important pour la promotion de la diversité culturelle. Cependant, elles sont en péril, menacées par la dégradation d'origine naturelle, humaine, ou technique au point que leur gestion devient de plus en plus une préoccupation internationale. Une trop grande partie a déjà été détruite par méconnaissance de la valeur qu'elle renferme, par détérioration de composants chimiques, la fragilité ou la réutilisation des supports, l'obsolescence ou la disparition progressive des équipements de lecture. Selon les supports, affirment les spécialistes, l'espérance de vie des documents varie de quelques années. En 1980, ces derniers parlaient d'une seule date qui aura marqué les esprits: *«d'ici dix ans, tout aura disparu»*⁸.

A titre illustratif, la Fédération Internationale des Archives de Télévision (FIAT) cite les 200 millions d'heures de programmes audio et vidéo qui sont menacées de mort à très brève échéance, en particulier dans les pays en voie de développement⁹. Les pays africains étant les plus pointés du doigt, avec les archives de radio, de télévision, et du cinéma qui s'effacent à un rythme effréné, souvent au cours de périodes de guerres, de coups d'état et du génocide.

D'où l'urgence d'une action visant à empêcher la disparition de ce patrimoine qui représenterait un appauvrissement irrémédiable de la mémoire du monde. Trouver les moyens de leur préservation est donc essentiel.

⁸ Unesco, Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement, Belgrade, 27 octobre 1980

⁹ Appel international lancé à l'occasion de la 27^{ème} conférence annuelle de la Fédération Internationale des Archives de Télévision, Paris, octobre 2004 consulté le 22 octobre 2012 à 17H35 à l'adresse http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=17859&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Depuis son indépendance en 1962, le Rwanda a connu des situations caractérisées par des violations massives des droits de l'homme. La politique de division au Rwanda avait entraîné et perpétué la politique de l'exclusion ainsi que la haine ethnique et l'intolérance dans le tissu social et politique du pays, ce qui résulta en massacres et génocide contre les tutsi en 1994. Depuis cette période, tous les Rwandais vivent désormais avec un génocide en héritage¹⁰. La connaissance de leur passé est pour le moment une condition essentielle de la construction d'un avenir sans conflits.

Au Rwanda, où peu de gens ont la culture de lecture, les médias audiovisuels sont là pour jouer un rôle crucial dans l'accès à l'information et l'éducation en général, et c'est ces mêmes documents audiovisuels qui peuvent servir de moyen approprié de transmission de la culture et des œuvres d'art.

Le Rwanda pour le cas précis, connaît actuellement une disparition continue d'un pan de sa richesse patrimoniale, notamment les archives audiovisuelles. Socle de l'identité nationale, la majorité de ces documents date des années 1961 date de création de la première radio nationale, appelée à l'époque Radiodiffusion nationale rwandaise.

Aujourd'hui, il ne reste que de ce patrimoine audiovisuel rwandais que quelques archives éparpillées¹¹, d'autres entreposées dans différents locaux de la radio attendant que le temps, la chaleur ou la poussière achèvent de les effacer.

Ainsi, quelques problèmes majeurs ont été déjà pointés:

- **Problème de prise de conscience:** que ce soit au niveau des décideurs ou même de la société civile, de grands efforts restent encore à fournir.
- **Problème de ressources financières:** le budget mis à la disposition du ministère de la culture ne comporte pas de rubrique sur la sauvegarde des archives, ni sur la numérisation qui, jusqu'à ce jour, se révèle être un procédé miraculeuse, mais malheureusement inconnu dans le pays ainsi que dans la sous-région.
- **Problème de qualification et d'expertise:** l'archivage numérique demande de ressources humaines qualifiées capable de faire usage des nouvelles techniques de préservation et de numérisation des supports audiovisuels.

¹⁰ Georges Bensoussan, «Auschwitz en héritage? D'un bon usage de la mémoire », *Mille et une nuits*, 1998, 2003

¹¹Rappelons ici que le Rwanda, le Burundi et la République Démocratique du Congo (Ex Zaïre) étaient des anciennes colonies belge et qu'administrativement, la résidence du Rwanda dépendait du gouvernorat général du Congo Belge, avec comme conséquences que les archives coloniales des trois colonies belges étaient conservés dans les institutions métropolitaines.

De ces défis, en découle une série de questions de recherche :

Comment est-on nous arrivé à ce stade ? Est-il nécessaire voire indispensable de sauver ce trésor culturel en péril ? Par quels moyens et pour quelle finalité faudrait-il le faire?

Léopold Sédar Senghor, créateur et géniteur de la culture dans une société, le disait si bien: *«il n'y a pas de développement sans culture et il n'y a pas de culture sans développement»*¹². Ce que nous retenons de cette phrase, est que la culture ne devrait pas être comprise comme un simple épiphénomène du développement économique et politique ou un luxe superflu, mais doit être aussi considérée comme une composante fondamentale de l'action de développement qu'elle valide.

Ce qui nous amène ainsi à vous révéler les hypothèses sur lesquelles nous nous basons pour notre recherche ainsi que les motivations majeures nous ayant en quelque sorte poussées à approfondir cette question en cherchant à apporter notre modeste contribution à la résolution de ce problème devenu une préoccupation mondiale.

1.1. Hypothèses de travail

Compte tenu de la problématique qui précède, notre travail repose sur trois hypothèses susceptibles d'être vérifiées ou nuancées au terme de la recherche:

1. Méconnaissance du patrimoine audiovisuel: pas d'inventaire déjà établi, ni de connaissance du contenu des supports
2. Partant du fait que les archives audiovisuelles sont la mémoire vivante de l'humanité, chercher à sauvegarder et valoriser ces archives, c'est pérenniser un patrimoine.
3. Promouvoir et exploiter ces archives à des fins culturelles signifierait asseoir une politique durable de conservation, de diffusion et de valorisation du patrimoine audiovisuel.

¹²Cité dans le journal le Citoyen par Roger Botembe, enseignant à l'Académie des Beaux arts de Kinshasa, journal consulté le 18 Janvier 2012 à l'adresse suivante <http://www.jdconline.net>

1.2. Objectifs

1.2.1. Objectif général

L'objectif général poursuivi par cette recherche est de sauvegarder et valoriser les archives audiovisuelles.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Pour atteindre notre objectif général, nous avons des objectifs spécifiques qui s'énoncent comme suit:

1. Dresser l'inventaire des archives audiovisuelles au Rwanda
2. Mise en place d'un dispositif de gestion de ces archives audiovisuelles.
3. Garantir un accès au plus large public aux archives audiovisuelles.

1.3. Résultats attendus

Au terme du projet, nous attendons:

- sauvegarder et conserver dans les meilleures conditions le patrimoine audiovisuel,
- avoir un système d'archivage établi et efficace
- une formation continue du personnel archivistique
- rendre accessible et exploitable le fonds d'archives audiovisuelles
- diffuser régulièrement des documents d'archives

1.4. Justification du choix du sujet

Le choix d'un tel sujet a été motivé par plusieurs raisons. Les plus pertinentes, étant d'abord, le fait d'avoir été touché par les enseignements reçus au cours du cursus académique à l'Université Senghor d'Alexandrie, enseignements qui portaient sur la protection du patrimoine en général, et en particulier les problèmes auxquels fait face le domaine de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel.

Par ailleurs, l'expérience acquise au cours du stage professionnel effectué à l'INA, n'a fait que raviver l'intérêt pour le sujet et ses enjeux culturels. Autre raison est liée au défi de préservation du patrimoine audiovisuel qu'interpelle notre conscience personnelle et nous invite à passer à l'action. Ainsi, pour répondre à la question cruciale de comment mutualiser les efforts, pour viser un progrès humain durable qui ne soit pas instrumentalisé à des fins de développement limité au profit, nous proposons la mise en place d'un centre qui s'occuperait de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel,

centre qui permettra à garantir la transmission du patrimoine culturel rwandais aux futures générations, en leur permettant notamment de comprendre le passé et façonner l'avenir de leur pays.

Le centre par ailleurs qui n'aura qu'un seul but, fournir un accès libre à cette histoire (en images et en sons), un projet visant à accrocher des populations fragilisées sur le plan psychosociologique certes, mais qui ont des ressources et, avec un appui bien ciblé, pourraient conjuguer leurs talents.

Force est de constater qu'en absence de certaines sources, telles les archives retraçant l'histoire du pays et de son peuple, le Rwanda sera obligé de rapatrier certains documents localisés dans plusieurs musées européennes, au cas échéant, demander des copies des originaux, ou envisager de les acheter auprès de certaines institutions qui les ont mieux conservés. Nous citons à titre d'exemple, l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et le Musée Royal d'Afrique Centrale (MRAC) basé à Tervuren en Belgique, à Kadoc à Louvain, à la Cinémathèque Royale à Bruxelles. Aujourd'hui, il est impératif que le Rwanda pense à constituer ses propres archives, éléments constitutifs de sa culture et indispensable au développement.

Ainsi, nous voulons montrer que le projet que nous proposons est déterminant pour l'héritage historique et culturel légué aux générations à venir. C'est une manœuvre qui vise avant tout à immortaliser les moments radiophoniques, télévisuels et cinématographiques, et par la même occasion, sauver ce qui reste des archives du pays, ouvrir un accès à la mémoire, reconstituer le patrimoine audiovisuel aujourd'hui menacé de disparition à cause de la tradition orale mais aussi et surtout de la mauvaise conservation d'archives d'histoire. Etant donné que ce projet est plus vaste nous nous limiterons au premier volet que nous qualifions de projet pilote, qui vise à sauver ce qui existe sur place, c'est-à-dire les archives en péril sur le sol rwandais et en particulier le patrimoine de l'Office rwandais de l'information (Orinfor).

1.5. Problèmes rencontrés

En ce qui concerne notre travail, il y a des obstacles à la concrétisation de nos objectifs. Nous avons donc jugé bon de signaler les différents problèmes que nous avons eu à rencontrer mais aussi les opportunités qui nous ont conduit à être plus motivé et à continuer à traiter ce thème.

Tout à bord, nous parlerons du problème relatif à l'accès aux archives audiovisuelles existantes. Ces archives sont éparpillées sur différents sites (magasin de la radio, de la télévision, les entrepôts de la direction administrative et financière, ...). Elles n'ont pas été rassemblées dans un seul endroit, ni n'ont jamais été inventoriées. D'autres sont conservés dans les foyers des particuliers, ou entassées dans des locaux des ministères, parfois sans sécurité évidente car accessibles à tous, sans responsable.

Face à de telles incertitudes, et vu le temps que nous avons avant le retour à l'université et étant donné que nous n'avons pas fait notre stage sur place, nous n'avons pas été en mesure de connaître le nombre exacte de documents à traiter. C'est pour cette même raison que les chiffres que nous utiliserons seront une estimation, suivant les données reçues durant nos entretiens avec différentes responsables qui travaillent dans ce secteur. Un autre problème aura été de déterminer le coût du matériel technique dont le centre devra se doter pour procéder au transfert de documents d'un format ancien au nouveau. Ce genre d'appareils n'existant plus sur le marché, il nous a été difficile d'évaluer le coût de l'opération à effectuer.

Parlant d'opportunités, beaucoup de pays africains le Rwanda y compris, se sont rendus compte il n'y a pas longtemps que les archives audiovisuelles étaient importantes et ont été et restent mal conservées. L'exemple parlant étant celui de la célébration du cinquantenaire de l'accession à l'indépendance. Beaucoup de télévisions africaines ont été dans l'obligation de recourir aux services de l'INA pour disposer des archives d'époque.

Chapitre II: Les archives audiovisuelles au Rwanda

Quand nous parlons d'archives audiovisuelles comme patrimoine incontestable, nous nous rendons compte que ces éléments qui font partie de notre héritage culturel n'ont jamais été protégé, ni connu un système de gestion rigoureuse. Les problèmes de conservation auxquels s'ajoute une absence de politique de conservation, traduisent le délaissement observé aujourd'hui et la dégradation sinon le laisser-aller dans ce secteur. Ce qui explique le péril continu que nous tentons de démontrer dans les paragraphes qui suivent en prenant exemple sur les médias publics, pionniers dudit secteur.

Mais avant de parler des archives, voyons le cadre géographique du pays.

2.1. Bref aperçu géographique du Rwanda

Le Rwanda (officiellement la République du Rwanda) est un pays de hauts plateaux d'Afrique Centrale (d'où le surnom de « pays aux mille collines » attribué au Rwanda), situé sur la ligne de séparation des eaux du Congo et du Nil, au cœur de la région des Grands Lacs. Le Pays est situé entre l'Ouganda au Nord, le Burundi au Sud, la Tanzanie à l'Est et la République Démocratique du Congo à l'Ouest¹³. Il s'étend sur une superficie de 26. 338 km² et se situe entre 1°et 3°de latitude sud et 29 et 31°de longitude Est et jouit d'un climat tropical de montagne.

La population actuelle¹⁴du Rwanda est estimée à 10 718 379 millions d'habitants et une densité¹⁵de 400 habitants par km². Le pays est divisé en 4 provinces (Nord, Sud, Est, Ouest) et la ville de Kigali et en 30 Districts¹⁶.

¹³ Cf. figure n°1

¹⁴ Institut National des Statistiques, « 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat», Kigali, Janvier 2013

¹⁵ Institut National des Statistiques, « 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat», Kigali, janvier 2013

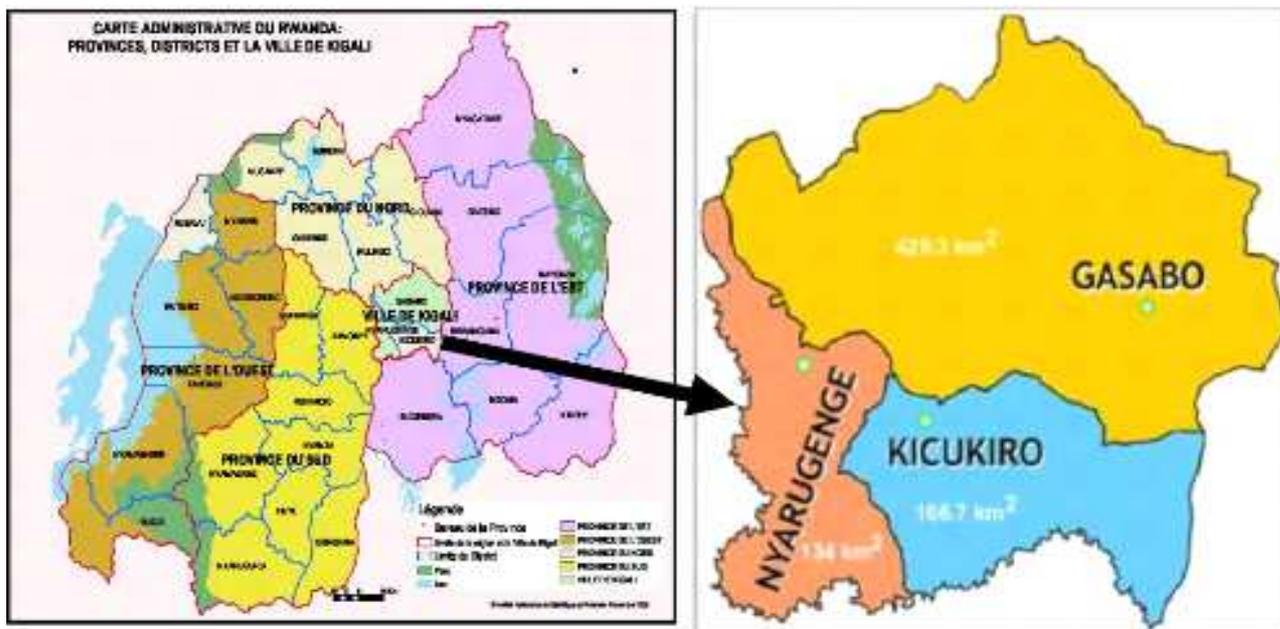
¹⁶ Cf. figure n°2

Figure 1: Carte du Rwanda



Source: <http://www.tv5.org/TV5Site/info/geofiche-185-rwanda.htm>

Figure 2: carte administrative du Rwanda et la ville de Kigali



Source: <http://www.kigalicity.gov.rw/spip.php?article117> consulté le 30 novembre 2012

Adaptation: auteur

Du point de vue de la démographie du pays, le Rwanda est un pays qui connaît sa richesse dans sa population homogène, 99,4% parle la même langue, le Kinyarwanda. D'autres langues sont aussi parlées, notamment le français, l'anglais et le swahili. La population rwandaise est jeune: plus de 6 millions d'habitants ont moins de 25 ans.

Du point de vue culturelle, le Rwanda a pensé à la promotion de la vie culturelle en mettant notamment en place des mesures législatives et autres qui assurent l'exercice du droit de chacun de participer à la vie culturelle. Ici, nous pourrions citer à titre d'exemple:

- la constitution dans ses articles 50 et 51, qui prévoit le droit de tout citoyen aux activités de promotion de la culture nationale et le devoir de l'Etat de sauvegarder les valeurs nationales et veiller à la conservation du patrimoine culturel national;
- diverses conventions ont été signées¹⁷;
- des lois diverses¹⁸;
- L'arrêté présidentiel portant création et organisation de la régie du musée national du Rwanda;
- Des politiques diverses comme la politique nationale de la culture, la politique du patrimoine culturel, la politique nationale du cinéma et celle du livre;
- Les démarches entreprises pour valider les sites naturels et culturels du Rwanda et les inscrire sur la liste indicative de l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine culturel mondial. Ces sites sont le parc national des volcans et la forêt nationale de Nyungwe, ainsi que les sites mémoriaux du génocide contre les Tutsi (les sites de Gisozi, Murambi et Nyamata).

2.2. Définitions de certains concepts-clés

Avant d'entrer dans le vif du sujet de notre recherche, il s'avère opportun de clarifier certains concepts que nous serons amenés à utiliser.

¹⁷Le Rwanda a adhéré en 2000 à la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec règlement d'exécution ; en 2001 il a adhéré à la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels (1970)

¹⁸La loi n°06/2004 du 27/03/2004 (J.O n° spécial du 30/03/2004) a autorisé la ratification des Statuts du Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) ; la loi sur la préservation de l'environnement (loi organique n°04/2005) statue que toute personne a le devoir de contribuer à la sauvegarde du patrimoine naturel historique et des activités culturelles ; la loi n° 56/2008 (J.O n° 12 bis du 23/03/2009) portant organisation des sites mémoriaux et cimetières pour les victimes du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda

2.2.1. Archives audiovisuelles

La notion d'archives semble devenu un concept banal et bien connu par tous du fait qu'on en fait usage dans les discussions et débats. Mais la compréhension réelle que chacun n'en est pas la plus correcte et ne cadre souvent pas avec les réalités que recouvre la notion. Par exemple, on confond facilement les archives avec les cercles de vieilleries et les éléments abandonnés. Dire qu'on travaille dans les archives s'assimile aisément à un garage ou dépôt et ne confère aucun prestige.

Ray Edmonston, expert de l'UNESCO sur le patrimoine documentaire disait que *«le mot archives, d'emploi courant, est lui-même problématique en raison des nombreuses associations dont il fait l'objet. Dans le langage populaire, il draine une connotation générique de dépôt de matériels vieux ou obsolètes. Sous l'image de la poussière, des toiles d'araignée et de la décrépitude, de matériel oublié, mis sous clé...»*.¹⁹ Abordé dans ce sens, il est clair que le paradoxe est frappant quand on se rend compte de leur importance dans la mémoire individuelle et collective. Cependant, nous pouvons retenir que l'une des fonctions des archives est d'être source de l'histoire à laquelle l'on associe des valeurs telles que la défense des droits du citoyen et l'accès à l'information. L'archive garantit la fiabilité de l'information, suggère qu'elle mérite d'être conservée.

L'UNESCO lui-même admet qu'il n'existe pas jusqu'à ce jour de définition succincte et généralement admise des archives audiovisuelles. Les statuts de la Fédération Internationale des Archives de Télévision (FIAT), de la Fédération Internationale des Archives de Films (FIAF), et de l'Association Internationale des Archives Audiovisuelles et Sonores (IASA) exposent de nombreuses caractéristiques et attentes, mais ne donnent pas de définition de l'institution en elle-même.²⁰ Les statuts de l'Association des Institutions d'Archives Audiovisuelles de l'Asie du Sud Est Pacifique (SEAPAVAA) définissent tant le terme d'audiovisuel que d'archives par rapport aux compétences de ses propres membres. L'article 1b desdits statuts indique que l'audiovisuel s'applique aux images en mouvement et/ou aux sons enregistrés sur film, bande magnétique, disque ou tout autre support. Quant à l'article 1c, il indique que les archives comme un établissement ou un service d'un établissement consacré à la collecte, à la gestion, à la conservation et à la consultation ou l'utilisation d'une collection des documents audiovisuels et de matériels liés à ceux-ci. Pour le cas de notre travail, nous considérons que les archives audiovisuelles sont des documents constitués d'images fixes ou mobiles et d'enregistrements sonores sur tout support.

¹⁹ Ray Edmonston, Philosophie et principe de l'archivistique audiovisuelle, UNESCO, Paris, avril 2004, <http://www.unesdoc.unesco.org/images/0013/001364/136477f.pdf> consulté le 15 juillet 2012

²⁰ www.unesco.org/webworld/publications/philof/philof3.htm

2.2.2. *Patrimoine audiovisuel*

Parler du patrimoine audiovisuel revient d'abord à définir ce que c'est le patrimoine. Le patrimoine, dans son sens premier, désigne les biens que les enfants reçoivent en héritage (patrimoine se dit d'ailleurs «heritage», en anglais) de leurs ascendants directs, pères et mères; il s'agit dans ce cas-là d'un patrimoine familial. Juridiquement, le patrimoine est ainsi définie comme un ensemble des biens et des obligations d'une personne (physique ou morale) ou d'un groupe de personnes, appréciable en argent, dans lequel entrent les actifs (valeurs, créances) et les passifs (dettes, engagements), et qui constitue une universalité juridique.

Par extension et analogie, le patrimoine est l'ensemble de tous les biens et valeurs, naturels ou culturels, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux générations futures. Le patrimoine est ainsi pour dire un bien commun et public dont la préservation doit être assurée par les collectivités lorsque les particuliers font défaut.

Ainsi définit, nous pouvons dire que le patrimoine audiovisuel se caractérise par sa nature et ses supports: il concerne les documents d'archives audiovisuelles qui, selon la définition qu'en a donné l'UNESCO en 1991, sont «les enregistrements visuels (avec ou sans bande son), indépendamment de leur support physique et du procédé d'enregistrement utilisé [...]»²¹.

2.2.3. *Sauvegarder le patrimoine*

Tel que défini par le dictionnaire français Larousse, le terme sauvegarder signifie préserver, protéger. Qui dit préserver dit conserver et restaurer des documents anciens, rares et précieux (sous-entendu le patrimoine). Autrement dit, la préservation est assimilée au management (gestion) au plus haut niveau. Dans ce contexte, le terme de préservation est utilisé pour désigner l'organisation et la programmation de toutes les activités relatives à la conservation des archives au sens large. Le concept de préservation englobe la conservation préventive dont l'objectif est de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour diminuer les risques de dégradations : contrôle de l'environnement, entretien régulier et protection des archives par un conditionnement adéquat et la constitution de documents de substitution pour soustraire les documents originaux à une consultation trop fréquente.

²¹Kofler Birgit, «*Questions juridiques relatives aux archives audiovisuelles*», Paris, UNESCO, 1991
<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000886/088674fb.pdf> consulté le 5 novembre 2012

2.2.4. La valorisation du patrimoine

Valoriser selon le dictionnaire français Larousse signifie donner de la valeur, plus de valeur à quelque chose. Ainsi définit, valoriser le patrimoine devra s'entendre, dans le cas précis de notre recherche, comme, faire connaître ce qui, hier et aujourd'hui, est considéré comme «déchet» en vue d'une utilisation pérenne et plus noble.

2.2.5. La numérisation

Numériser veut dire convertir une information analogique sous forme numérique. C'est la technologie qui permet de recopier le contenu qui est sur le support analogique et le mettre sur le numérique en passant par la relecture et l'encodage de l'enregistrement sonore. Et avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ce procédé est devenu indispensable pour la sauvegarde et la valorisation de l'information.

2.3. Historique du fonds d'archives audiovisuelles du Rwanda

Parler de l'historique du fonds d'archives revient à décliner l'identité de l'archive en question. C'est-à-dire de parler de son origine, de sa nature, du support et de l'endroit où nous pouvons le retrouver.

2.3.1. Origine du fonds des archives audiovisuelles au Rwanda

L'origine des fonds des archives audiovisuelles du Rwanda est dirait-on récente puisqu'elle date de 1963, soit deux ans seulement après la période de la colonisation belge. Cependant, les premières archives nationales existent avec la création en 1961 de la Radiodiffusion nationale rwandaise aujourd'hui connu sous l'appellation de l'Office Rwandais de l'Information (Orinfor). A cette époque, la radio nationale ne produisait que deux heures d'émissions d'informations (bulletins, journaux parlés), émissions de divertissements telle la musique ainsi que des chroniques éducatives.

Après l'indépendance le 1^{er} juillet 1962, l'Orinfor, service public, gardera le monopole de diffusion d'information jusqu'en 1994 après la promulgation de la loi sur la libéralisation des médias, et donc la naissance de beaucoup de médias, à majorité de la presse écrite. Il faudra attendre en 2006 pour voir la naissance de la première radio privée. Néanmoins, il est à signaler que le Rwanda n'a qu'une seule télévision (jusqu'à très récemment en mars 2013), la télévision nationale qui fait partie de l'Orinfor.

Raison de dire qu'elle reste la principale source des archives audiovisuelles du pays, sans toutefois négliger la place qu'occupe la presse écrite et le cinéma qui, malgré leur arrivée tardive sur la scène médiatique ont quelques archives non négligeables. D'où notre intérêt de nous concentrer plus sur les archives anciennes pour le moment en étant de délabrement.

En effet, il faudra noter que l'Orinfor a reçu, depuis son existence en tant que groupe de media public (radio, télévision et presse écrite) en octobre 1974, la mission de diffusion et non de conservation.

Signalons l'existence d'autres archives que nous nommons ici «inconnues» qui seraient localisés dans différents ménages rwandais et étrangers, archives qui ont été soit tournés au Rwanda ou qui parlent du Rwanda, dont nous ne pouvons pas connaître la volumétrie ni leur localisation sans que nous fassions un inventaire. C'est pourquoi au vue des contraintes de temps, pour ce travail nous avons choisi de se focaliser sur les archives dont nous connaissons l'emplacement et l'origine, soit les archives de l'Orinfor. Et là nous nous limiterons aux archives audiovisuelles de la radio et de la télévision.

Nous ne pouvons pas ne pas parler d'une autre catégorie d'archives, à savoir, les archives cinématographiques²² dont nous ne tiendrons pas compte pour ce travail de recherche, par le simple fait que le cinéma ne connaît un essor significatif que depuis quelques années. Avant 1994, il y a eu des films qui ont été produits au Rwanda. Cependant, leur flux ne fut pas en quantité importante par rapport aux archives de radio et de télévision.

2.3.2. Nature du fonds actuel

Le fonds actuel de l'Orinfor est constitué des émissions et programmes qui ont été produits sur place, celles qui ont été produits par les radios et télévisions partenaires de l'époque et qui ont été diffusés sur les antennes de la radio et sur la télévision. Ici, nous pouvons citer quelques radios qui avaient signé un accord de diffusion sur les antennes de l'Orinfor: la British Broadcasting Corporation (BBC), la Voice of America (VOA), la radio internationale allemande la Deutsche Welle (DW). Du côté de la télévision, ce fut surtout les émissions de TV5 Monde, Canal France Internationale (CFI), BBC, DW, Euronews, etc. Bref, ces émissions et programmes sont en quantité inconnue puisqu'il n'y a pas eu d'inventaire quelconque, parfois les enregistrements d'entrée ou sortie du matériel n'ayant pas été rigoureux.

Pour ce qui est des supports et des contenus, nous nous référons au tableau ci-après et la volumétrie fait référence aux chiffres approximatifs communiqués par les responsables:

²² « *Le cinéma est un espace de construction identitaire et un outil de propagande, [...], le film est devenu tout récemment un document historique à part entière*» in Marc Ferro, *Cinéma et Histoire*, Paris, Ed. Gallimard, coll. Folio histoire, 1993, pp 11-17

Table 1: Etat des archives audiovisuelles de l'Orinfor

Médias	Date de début d'archivage	Support utilisé jusqu'en 1994	Nombre (cassettes)	Contenus
Télévision	Décembre 1991	U-matic Betacam SP DVCam	± 200 + 3000 en juillet 2012 Inconnus	Emissions politiques, culturelles, sociales, économiques, santé, éducation, programmes, discours prononcés à différentes occasions, la musique traditionnelle et moderne, documentaires historiques, culturels, scientifiques etc.
Radio	1963	Bandes magnétiques Disque Vinyle DAT CD	Pas de chiffres disponibles	Emissions politiques, culturelles (contes, musiques traditionnelles et modernes), sociales, économiques, santé, éducation, programmes d'informations (journaux parlés et autres émissions se rapportant au sujet d'information traitée), discours prononcés à différentes occasions, émissions reçus dans le cadre de la coopération et ayant fait objet de diffusion ou d'exploitation

Source: Auteur

Signalons qu'au niveau de la radio, nous n'avons pas pu obtenir le nombre des supports du fait que les archives sont localisées sur différentes sites et le fonds n'est pas rangé sur les étagères. Ce qui pouvait nous permettre de faire dans le cas précis le décompte.

2.3.3. Localisation et état du fonds des archives

Ici, il faut noter que le service public en charge des archives nationales au Rwanda est très affaibli par presque trente ans d'abandon à lui-même. Ce service n'a ni infrastructures adéquates ni personnel qualifié. Aujourd'hui, sans un inventaire préalable, il est pratiquement impossible de savoir quelles sont les archives encore conservées, lesquelles ont disparues et détruites.²³

Ainsi décrit, il est clair que l'état de leur conservation nécessite une prise en charge urgente, les conditions de conservation n'étant pas conformes aux normes requises pour la conservation

²³ Déo Byanafashe et Paul Rutayisire (sous la direction de), Histoire du Rwanda : des origines à la fin du XXème siècle, Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation (CNUR)- Université Nationale du Rwanda (NUR), 2011, p 24

notamment endroit protégé de la poussière, de la lumière et la température. Rappelons que les archives qui retiennent notre attention pour ce travail, appartiennent tous à l'Orinfor..

2.3.3.1. Archives de l'Orinfor

Nous l'avions déjà mentionné plus haut, les archives de l'Orinfor ne sont pas localisables sur un seul site. Une grande partie des anciennes archives notamment celles correspondant à notre champ d'étude c'est-à-dire de la période 1961 à avril 1994 se trouvent entreposer à «*Mu Gishanga*» (les marais en français) à même le sol, chaleur, humidité, poussière comme couverture, dans des locaux impropres à la conservation de documents audiovisuels. L'une des salles sert d'entrepôt du matériel de bureau mais abrite aussi des archives audiovisuelles entassées sur le sol, recouvertes d'une tente au-dessus de laquelle ont été déposés des listings appartenant au bureau des statistiques (**illustration photo1**). La présente salle est protégée, personne ne peut y entrer sans qu'elle n'y soit autorisée et accompagnée par la responsable. La situation la plus embarrassante nous la trouverons dans une autre salle juxtaposée à la première. Il s'agit d'une salle entrouverte portes et fenêtres, à l'intérieur de laquelle se trouvent des bandes magnétiques, des cassettes VHS, des appareils de lecture des différents supports, des étagères vides, des journaux anciens reliés, des livres, différents documents administratifs appartenant à l'Orinfor, des photographies, des plans de construction, etc. tous entassés les uns contre les autres. Il en va s'en dire que malgré la fragilité de ces supports, une mesure visant la préservation n'a jusqu'ici été prise. Rappelons à toutes fins utiles qu'un document n'a longue vie que si les conditions de son stockage notamment les conditions normales de température et d'hygrométrie sont réunies. Or, ces documents, quoi que empilées sur le sol, ne sont pas dans leurs boîtiers de rangements pour la plupart, ni ne possèdent une quelconque identification, une situation qui ne favorise guère la reconnaissance de leur contenu (**illustration photo 2**).

Figure 3: Etat actuel de conservation des archives audiovisuelles de l'Orinfor



Source: Auteur

Pour les quelques archives stockées dans une des salles situées dans les enceintes de l'Orinfor (au sein de la radio particulièrement) dont la volumétrie n'est pas non plus connue selon les responsables²⁴, personne ne peut dire l'état de leur conservation d'autant plus que la salle a été condamnée et ne peut être ré-ouverte car ces archives sont en grande partie des archives dites de «*haute sensibilité politique*»²⁵. Néanmoins, nous savons qu'il existe d'autres archives sonores qui sont également en danger, que nous évoquerons dans la suite.

2.3.3.2. Archives du Musée Nationale du Rwanda

Institution à vocation culturelle et pédagogique, le musée national du Rwanda (MNR) créé le 20 avril 1989 est de type européen implanté au cœur du Rwanda dans la ville de Butare district Huye. Il a comme mission d'assurer la collecte, la conservation, la recherche et la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Cependant, dans le patrimoine culturel, les archives audiovisuelles n'y sont pas la priorité. Les quelques archives qui y sont conservées et dont certains rapports révèlent sont celles qui ont été pour la plupart déjà numérisées. Selon les informations reçues des personnes internes à

²⁴ Information recueillie auprès Faith Mbabazi directeur a.i de Radio Rwanda.

²⁵ Archives renfermant certaines déclarations faites par certaines personnalités relevant du pouvoir de l'ex président Feu Juvénal Habyalimana décédé en avril 1994

l'institution (qui ont voulu garder l'anonymat) et d'autres qui ont eu à travailler ces derniers temps avec le MNR, il en existerait d'autres qui sont dans un état inimaginable. Entassées les unes aux autres, posées à même le sol, dans un endroit poussiéreux, avec humidité et chaleur.

Voici les quelques chiffres qui sont communiqués à propos de ces archives audiovisuelles.

Table 2: Documents conservés au centre de documentation du MNR

179 cassettes vidéo	6 sur la métallurgie,
17 minicassettes pour caméra	1 sur la vie de SEBANANI André, musicien rwandais de renom.
28 CD dont 3 CD, DVD,	1 sur la danse et l'histoire
160 cassettes audio :	1 sur la poésie pastorale
111 sur le mariage traditionnel,	2 sur les chansons,
20 cassettes sur le génocide,	4 sur la poterie,
2 sur le patrimoine culturel,	1 cassette sur la consultation des devins.
3 sur les morceaux de cithare	

Source: IMNR, «le musée national du Rwanda (1995-2006) douze ans d'exercice après le génocide», p39

S'ajoutent à ceux-ci, des témoignages recueillis dans le cadre du projet «Collecte des traditions orales et pratiques culturelles dans les anciennes provinces de Kibungo et Umutara»:

- 308 CD et 328 cassettes audio sur: vannerie, poterie, pêche, chasse, agriculture, élevage, construction des maisons, religion, mariage traditionnel et moderne, etc.
- 4 cassettes vidéo: une sur l'émission sur la divination (ikiganiro n'umupfumu); une autre sur l'émission sur le clan Abanyambo et deux sur le clan Inyangarubavu n'Abakemba.

2.3.3.3. Archives de Radio Muhabura

Du nom du volcan situé sur la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda, la radio Muhabura est l'une des radios de propagande qui a vu le jour en 1992. A l'époque de sa création, elle était une radio de Front Patriotique Rwandais (FPR)²⁶, elle avait un ton qui était considéré comme «*relativement formel, assez proche de celui de Radio Rwanda [...]*»²⁷ la radio qui émettait en ondes courtes, écoutée en cachette et servant de relais d'informations de ce qui se disait de l'autre côté du front. La radio a cessé d'exister en juillet 1994 après la victoire du FPR sur les Forces Armées Rwandaises. Aujourd'hui, les archives de cette radio, au volume inconnu, sont enfermées dans les locaux appartenant au parti, peu accessible au citoyen lambda et dont nous n'osons pas imaginer l'état de conservation.

²⁶Le Front Patriotique Rwandais (FPR), mouvement de guérilla puis parti politique, apparaît officiellement en décembre 1987. Le FPR a dès sa création n'a pas manifesté un esprit de divisionnisme mais plutôt à afficher une composition multiethnique, accueillant en ses rangs à la fin des années 1980 et au début des années 1990 des personnalités hutu auparavant proches de Juvénal Habyalimana, comme Pasteur Bizimungu, Alexis Kanyarengwe ou Seth Sedashonga.

²⁷ Collette Braeckman, Rwanda : Histoire d'un génocide, Paris, Fayard, 1995, p166

2.3.3.4. Archives de Radio-Télévision Libre des Milles Collines (RTLM)

La Radio-Télévision Libre des Milles Collines (RTLM) également radio de propagande de l'émanation de la ligne du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) a commencé à émettre en avril 1993. Au départ, la RTLM était une radio qui proposait de la musique et des émissions d'animation. La radio est captée sur tout le territoire national et au-delà des frontières notamment dans les provinces frontalières avec le Burundi. Dès octobre 1993 après l'assassinat du Président Burundais Melchior Ndadaye, la RTLM commence à proposer des émissions politiques à caractère divisionnistes, basées sur l'appartenance ethnique. La radio se transforme en outil de propagande et participe activement dans le génocide contre les tutsi jusqu'à son démantèlement le 4 juillet 1994. Cependant, la radio émettra même en dehors du territoire en utilisant un émetteur mobile qu'elle disposait dans le territoire turquoise, mais viendra un moment où personne ne saura ce qu'il en est devenu après qu'elle ait été localisée dans les camps de réfugiés à Bukavu au Zaïre (ex République Démocratique du Congo)²⁸.

Ainsi pour revenir aux archives de cette radio, leur localisation n'est pas connue. Seuls quelques extraits d'émissions diffusés durant le génocide ont pu être récupérés et sont archivés au centre mémorial de Kigali faisant parti du patrimoine du génocide.

2.3.3.5. Archives conservées dans les sites mémoriaux

Créé en décembre 2010 par Aegis Trust²⁹ en partenariat avec la Commission Nationale rwandaise de Lutte contre le Génocide (CNLG), le centre mémorial de Kigali est le centre d'archives sur le génocide basé à Kigali³⁰. Il est dépositaire unifié de toute l'information en rapport avec le génocide des tutsi. Des pièces originales (audiovisuelles, documentaires et photographiques) y sont conservées dans un environnement sûr et contrôlé, géré conformément aux normes internationales. Ces informations enregistrées sur des supports tels les DVCam, VHS et DVD ont été par la suite numérisées grâce à la coopération avec l'Université de Texas aux Etats-Unis pour pouvoir être consultées en ligne ou sur place dans le service chargé de la production audiovisuelle. Celle-ci propose une riche documentation

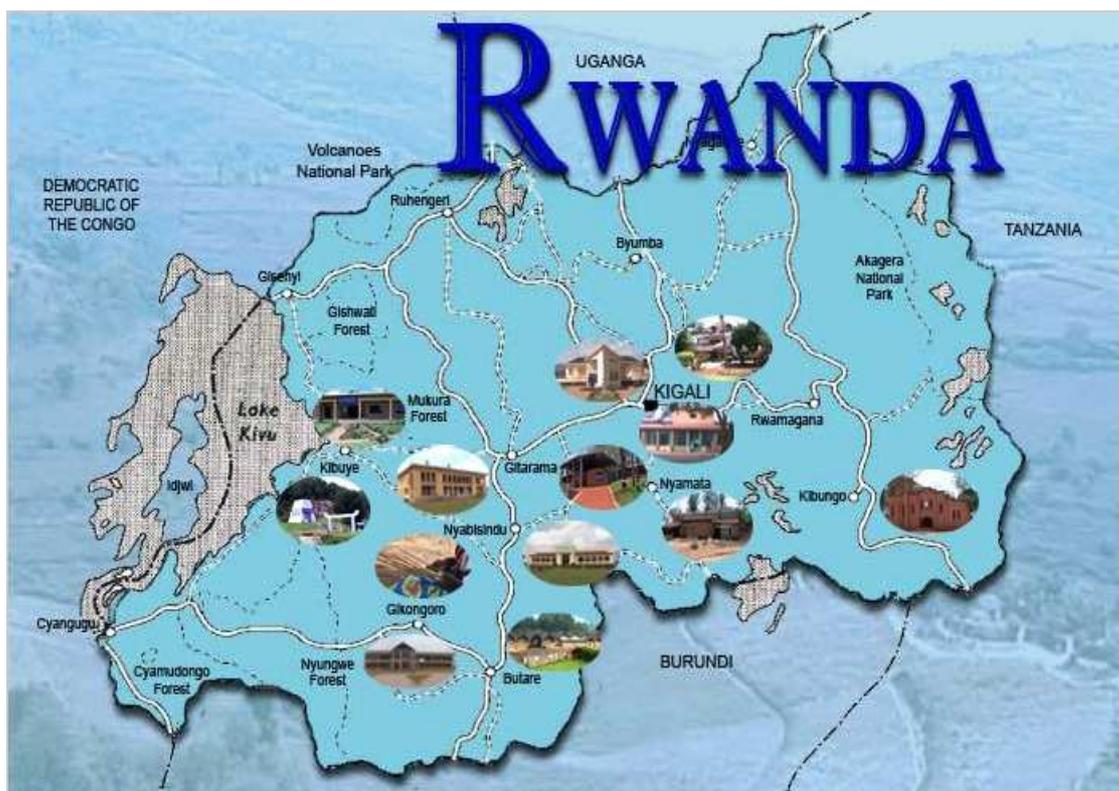
²⁸Signalons qu'il y a lieu de trouver des informations plus détaillées sur le rôle et l'existence éphémère des Radios Muhabura et RTLM dans l'ouvrage de Marie-Soleil Frère, *Afrique Centrale : Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix*, Bruxelles, GRIP, 2005, pp 141-178.

²⁹ Fondation britannique présidée par le docteur James Smith et dédiée à la lutte contre les génocides et crimes contre l'humanité

³⁰ Pour un besoin de compléments d'informations sur le centre mémorial de Kigali, nous vous recommandons de consulter ce site : chs.univ-paris1.fr/genocides_et_politiques_memorielles/Gisozi.pdf ou sur l'adresse www.kigalimemorialcentre.org, site internet mis à la disposition des chercheurs, étudiants et toute personne désireux de s'informer sur la tragique histoire du génocide des tutsi du Rwanda et partout ailleurs dans le monde

sur la programmation et l'exécution du génocide des centaines de milliers de Rwandais massacrés par leurs semblables en 100 jours ainsi que d'autres informations se rapportant notamment aux autres génocides qui se sont produits à travers le monde. Rappelons que le Rwanda dispose aujourd'hui de 200 autres sites mémoriaux qui proposent les mêmes activités et les plus importants de par l'histoire étant Murambi, Nyamata, Ntarama, Bisesero, Nyanza et Nyamabuye comme nous les voyons sur la carte ci-après.

Figure 4: Emplacement des principaux sites mémoriaux du génocide au Rwanda



Source: www.museum.gov.rw/1_menu_map/map_menu.htm³¹

2.3.3.6. Archives du Tribunal Pénal International pour la Rwanda (TPIR)

Le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) existe depuis le 8 novembre 1994. Il a été mis en place par la résolution 955 du Conseil de sécurité des Nations unies pour juger les responsables d'actes de génocide et d'autres violations graves du droit international humanitaires commis sur le territoire du Rwanda. Celui-ci a toujours enregistré les différentes séances d'auditions des personnes appelés à témoigner devant cette juridiction et ces enregistrements ont été faits sur des cassettes DVCam et DVD, puis numérisées et conservées en attente d'être confiées à une institution qui pourrait

³¹La carte existe uniquement dans la version anglaise du simple fait que le Rwanda depuis 2009 utilise plus l'anglais comme langue officielle dans l'administration que le français qui est une langue qui n'est plus apprise à l'école comme avant.

les gérer dès la fin de son mandat. Le Rwanda ayant déjà entamé des négociations pour que ces archives puissent lui être confiées, force est de constater que le Conseil de sécurité des Nations Unies ne s'est toujours pas prononcé. Il y a juste une année, l'Université de Limoges, à travers son projet de création d'un centre de ressources de préservation et de valorisation des documents relatifs à la justice pénale internationale, avait formulé le souhait d'avoir les archives du TPIR. L'objectif avançait par celle-ci disant ceci: *«faire connaître l'activité des juridictions pénales internationales, exploiter leurs travaux et valoriser ce patrimoine culturel unique [...] en offrant un soutien technologique à ces juridictions, une plate-forme technologique (sites internet, collection d'archives audiovisuelles durable assurant la pérennité de leur jurisprudence et de leur travail après leur disparition [...] voire durant leur fonctionnement. L'objectif est également de consigner la mémoire, de leur vivant, des acteurs essentiels de ces juridictions pénales internationales, en utilisant des supports numériques»*.³²

2.3.3.7. Archives se trouvant à l'étranger

Le Rwanda ayant été une colonie belge, il se trouve que certains documents enregistrés avant l'indépendance existent encore, soit en copie ou en original, pour les documents qui ont été expatriés par les colons quand ils retournaient chez eux. L'institution détenteur étant le Musée Royal d'Afrique Centrale situé à Tervuren. Mais avant de parler de lui, arrêtons-nous à Paris pour parler de l'INA qui lui aussi a pu récupérer certains de ces documents historiques.

2.3.3.7.1. Archives conservés à l'INA

Considéré comme premier centre d'archives audiovisuelles dans le monde et première banque d'images numérisées en Europe, INA conserve depuis plus de 70 ans des programmes radio et plus de 60 ans de télévision, archives à majorité française, une source exceptionnelle d'archives pour la production, la diffusion, l'édition, mais aussi la recherche et l'éducation pour le grand public. Depuis quelques années, l'INA accueille des fonds privés tout en gardant sa mission principale de collecter et conserver les deux types de fonds:

- ✓ Au titre de l'archivage professionnel, les chaînes hertziennes de radio et de télévision (depuis 1945)
- ✓ Au titre de dépôt légal de la radio et de la télévision française, les programmes provenant de l'ensemble des diffuseurs nationaux hertziens de radio et de télévision depuis 1995 et depuis janvier 2002 des chaînes du câble et du satellite.

³² <http://www.region-limousin.fr/Justice-penale-internationale-et> consulté le 24 novembre 2012

Et parmi ce patrimoine, nous avons pu constater lors de notre stage, sous l'autorisation du maître de stage et des responsables du service que, l'institution a numérisé certaines émissions, documentaires et photographies du Rwanda. La grande partie de ce patrimoine retrace les images de la colonisation allemande de 1896 jusqu'en nos jours, période qui se révèle être une page de l'histoire couverte par très peu d'archives.³³

2.3.3.7.2. *Archives du Musée Royale d'Afrique Centrale situé à Tervuren en Belgique*

La Belgique ayant été le pays colonisateur du Rwanda se trouve être en possession des archives datant surtout de cette époque. Récoltés depuis les premières heures de la présence belge au Congo, au Rwanda et au Burundi, les témoignages matériels et artistiques des populations autochtones, des spécimens de la faune et de la flore, des renseignements historiques, de photographies et des enregistrements sonores et films y ont été classés, inventoriés, étudiés, et présentés à un public intéressé.³⁴ L'intérêt de ce type d'archives tient à sa reconnaissance en patrimonialisation et à sa capacité de vulgarisation, notamment dans les nouvelles approches de la mémoire où peut se former, se reconnaître et s'affirmer l'identité d'un groupe, d'une communauté, d'une nation.³⁵

Table 3: Récapitulatif des archives conservés ailleurs qu'à l'Orinfor

Organes détenteurs des archives	Période de couverture	Volumétrie	Etat de conservation
Radio Muhabura	1992 – juillet 1994	Inconnue	Inconnue
RTL	1993 - 1995	Inconnue	Inconnue
Centre Mémorial de Kigali	1994 – jusqu'à ce jour	-	Numérisées
TPIR	1996 – jusqu'à ce jour	-	Numérisées progressivement
INA	1959 - 1994	Inconnue	numérisées
MRAC	1896	Inconnue	numérisées

Source: Auteur

Rappelons que la période qui nous intéresse pour ce travail de recherche va jusqu'avant avril 1994.

³³ Annexe n°1 : documents conservés à l'INA

³⁴ Françoise Hiraux, Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information, Louvain-la-Neuve, Belgique, p 110

³⁵ «L'institution d'une mémoire est un acte de pouvoir de la part d'un groupe, l'affirmation d'un point de départ, d'un cheminement et d'un fut [...] » in Jean-Pierre Chrétien, Jean-Luc Triaud (Eds), Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire, Paris, Karthala, 1999, p 11

2.4. Menaces qui guettent le patrimoine audiovisuel

Le patrimoine audiovisuel fait face aux risques majeurs de détériorations, usures, mais au côté technique des choses, s'ajoutent d'autres menaces que nous voulons évoquer.

2.4.1. *Accroissement du fonds*

La libéralisation ou la démonopolisation de l'espace médiatique survenue au Rwanda en 2004 fait qu'il y a un accroissement de production des documents audiovisuels. Un volume qui, à ce jour, est inconnu et reste incontrôlé. Ce qui vient s'ajouter du jour au lendemain au fonds documentaire existant. Pour le fonds existant, nous comptons comme nous avons déjà mentionné faire l'inventaire, ce qui nous permettra de connaître le volume à traiter. Le fonds entrants, c'est-à-dire celui d'après la période choisie pour notre étude nécessitera aussi une sauvegarde et une valorisation, nous comptons proposer la mise en place de procédures de collecte notamment le dépôt légal selon les modalités et supports tenant compte des incidences sur le traitement documentaire qui s'en suivra. Ici, nous faisons allusion au catalogage (information sur le titre, genre, date et chaîne de diffusion, etc.), indexation (analyse du contenu par des documentalistes pour la description et l'usage de mots clés), la thématisation, ...

2.4.2. *Absence de politique nationale de conservation du patrimoine audiovisuel*

Dans tout pays, toute action est dictée et soutenue par l'instauration d'une politique publique qui fixe les pratiques et garantit la pérennité des actions. Au Rwanda, plusieurs instruments juridiques nationales ont été adoptés y compris celle sur la politique de la culture adoptée en octobre 2006 ou encore la politique du patrimoine culturel adopté en septembre 2008 qui se focalisent sur la présentation du secteur de la culture en énonçant notamment les problèmes auxquels fait face ce secteur, les contraintes, les potentialités, et les opportunités qui peuvent découler dudit secteur. Il est aussi à signaler que ces instruments juridiques qui tiennent lieu de loi abordent les principes de cette politique, définissent la vision du secteur, ses objectifs, les stratégies et programmes de sa mise en œuvre. Cependant, aucune de ses deux textes de loi n'aborde la question de la conservation des archives audiovisuelles qui font partie aussi du patrimoine.

Cela ne va pas sans conséquence, car le vide juridique fait en sorte que la mission de conservation dudit patrimoine en déperdition n'est pas pris en compte, ni attribué à qui que ce soit. Les radios et télévisions qui sont les principaux producteurs mais aussi détentrices dudit patrimoine se disent qu'ils n'en sont pas responsables. Il n'existe pas de budget alloué à la conservation, et il n'y a pas de personnes qualifiées pour ce travail.

2.4.3. Manque de personnel qualifié

Concernant la qualification du personnel, ceux qui en sont responsable aujourd'hui n'ont reçu et ne reçoivent aucune formation en la matière. Leur rôle se limite à enregistrer les entrées et sorties du matériel de la phonothèque ou vidéothèque. Les rares personnes ayant reçu une formation dans l'archivage préférant aller travailler dans d'autres secteurs plus rémunérateurs et valorisants. Etre archiviste dans nos pays est en effet synonyme de travailler dans un bureau poussiéreux, sans cache-poussière ni masque, bref dans la poubelle délaissée par les autres. Ceux qui s'y tiennent et persèverent dans leur métier ne bénéficient pas de formation. Conséquences sur le secteur, le patrimoine est mis à l'oubli, et se détériore sans que personne ne s'alarme du danger qui nous guette. Y- a-t-il moyen de remédier à cette situation? De quelle manière?

2.5. Importance de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel

Les images en mouvement sont des formes d'expression nouvelles particulièrement représentatives de la société actuelle, dans lesquelles se reflète une part importante et toujours croissante de la culture contemporaine. Elles sont porteuses d'une valeur éducative, culturelle, artistique, scientifique et historique d'une nation. Et la nation est vivante quand sa culture reste vivante.

Comprendre le trésor qui dort dans les sons et les images du passé, c'est éveiller le regard sur le présent et le futur. Et pour y arriver, il n'y a pas mille solutions possibles qui pourraient talonnées la préservation à long terme, c'est-à-dire la numérisation. Procédé qui permet l'accès et la réutilisation de ces archives, parmi lesquelles le transfert vers les formats numériques et la mise en œuvre de conditions optimales de stockage. La numérisation se veut être la garantie pour une meilleure conservation et une durée de vie plus longue pour tout document. Elle a ses avantages et ses inconvénients.

➤ **Avantages de la numérisation**

Les avantages étant que le document numérisé est mieux conservé, stocké et peut être partagé mais aussi pérennisé. Selon Buresi et Joubert³⁶, *la numérisation permet de mieux diffuser un fonds, pour le valoriser tout en le préservant et/ou pour aider et susciter la recherche. Le fichier numérique ne s'use pas et peut-être visionné sur des pistes standards.* L'atout du numérique est aussi d'offrir une grande souplesse de diffusion et d'accessibilité au grand public, on peut l'indexer pour faciliter les recherches à partir de mots clés, il est conservable de façon sécuritaire en tant qu'archive électronique contrairement au document original qui est fragilisé après de nombreuses manipulations qui finissent par la détériorer.

³⁶ Sous la direction de Charlette Buresi et Laure Cédelle Jaubert, *Conduire un projet de numérisation*, Edition Tec et Doc, 2002, p 4

➤ **Inconvénients de la numérisation**

Le plus important des inconvénients est le coût du matériel de numérisation et la nécessité d'avoir une main d'œuvre qualifiée pour la faire. Se pose aussi le problème de rangement des supports contenant l'information numérisée bref un investissement important, les coûts de préparation, c'est-à-dire, la saisie numérique, tout un travail d'indexation et de nommage dans la base de données en amont qui doit être effectué. Il convient tant qu'on parle de numérisation de parler des aspects juridiques qui entrent en jeu pour ce genre de documents.

En effet, les règles juridiques limitent la numérisation, sauf pour les documents anciens, qui eux, étant libres de droit, n'ont aucune contrainte pour la reproduction et la communication. Ici, il faut noter que les documents audiovisuels sont considérés comme des œuvres et donc protégés par une loi sur la propriété intellectuelle et morale. D'où la complexité, du fait qu'autour d'un corpus audiovisuel on trouve toute une série d'acteurs, qui ont tous des droits. Exemple les différents «auteurs» c'est-à-dire les intervenants techniques de la chaîne de réalisation, sans parler du «droit à l'image» des personnes filmées, interviewées [...] même de ceux, comme les architectes ou certains administrateurs qui peuvent exiger une rétribution pour la présentation, fût-ce en arrière-plan, d'un bâtiment qu'ils ont conçus ou d'un site dont ils assurent la gestion.

Ce qui implique que lors de l'archivage, le responsable puisse intégrer toutes les exigences nécessaires de cet environnement légal. Il s'agit pour lui d'élaborer de nouvelles conventions de dépôt qui explicitent les cessions de droits, de négocier d'entrée de jeu des contrats d'autorisation d'utilisation et d'entourer toute opération de valorisation d'un repérage soigneux de détenteurs de droits. L'intervention d'un juriste étant ici très utile et incontournable.

Chapitre III: Cadre théorique et démarche méthodologique de la recherche

3.1. Cadre théorique de la recherche

Du point de vue théorique, notre travail s'est globalement appuyé sur des ouvrages qui traitent du domaine des archives audiovisuelles, ouvrages que nous avons eu à consulter à la bibliothèque de l'Université Senghor et à l'INA durant le stage et même en utilisant l'internet. Ces documents nous ont permis de mieux comprendre les fondements théoriques et la démarche à suivre dans l'optique de pouvoir mieux développer notre projet.

Il est certain qu'avant nous, d'autres chercheurs ont eu d'une manière ou d'une autre à réfléchir et à écrire le sujet d'étude ou de recherche. «*Tout progrès scientifique est cumulatif, il n'est pas l'œuvre d'un homme, mais d'une quantité de gens, qui révisent, qui critiquent, qui ajoutent et qui élaguent*».³⁷ Nous savons aussi que, tout scientifique ne peut progresser que dans la mesure où, à tous les niveaux, les chercheurs ont assimilé l'œuvre de leurs prédécesseurs.

Afin de mettre l'originalité de notre recherche en évidence, une synthèse critique des écrits existants nous a permis de tracer une ligne de démarcation entre les différents travaux et notre littérature. D'où il s'est avéré impérieux de citer certains chercheurs qui nous ont précédés dans ce domaine. Ainsi, le choix de ces documents aura été de consulter uniquement des ouvrages qui traitent des archives audiovisuelles, cela pour éviter de nous égarer dans les lectures et pouvoir centrer notre recherche. Nous osons signaler à l'avance que nous n'avons pas trouvé beaucoup d'ouvrages qui traitent des archives audiovisuelles car, il s'avère qu'il reste un domaine qui n'est encore en sa phase préliminaire dans de nombreux pays. Ainsi, nous avons retenu les publications des auteurs suivants:

- **Saïd Idi MUTANGUHA** dans son mémoire intitulé «les stratégies pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel du Rwanda» présenté en 2007 a insisté le plus sur le défi de la sensibilisation à la valeur patrimoniale des archives de l'Office Rwandais de l'Information (Orinfor) unique media public existant dans le pays. Celui-ci propose des stratégies pour la

³⁷ Charles Wright Mills, L'imagination sociologique, cité par Michel Lallement, Histoire des idées sociologiques des origines à Weber, Paris, Nathan, 2^{ème} édition, 2000, p8

sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel pour faire face au risque de disparition. A ce propos, il se limitera pour autant dans la proposition de création d'une structure spécifique qui s'occuperait de la gestion de ce patrimoine et proposera aussi qu'il y ait un plan de sauvegarde et de numérisation des archives analogiques de l'Orinfor. Ce travail je dirai fut mon inspiration dans le choix du sujet et se différencie à ma contribution dans le simple fait que les périodes de recherche ne coïncident pas et que nous entendons aller jusqu'à démontrer comment ce projet devrait être concrétisé, les moyens humains, matériels et financiers qu'il faudrait investir pour que le projet soit réalisé.

- **Godefroy Macaire CHABI**, dans son mémoire de 2005 intitulé «Approche pour une valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel au Bénin: les archives nationales des chaînes publiques». Celui-ci a démontré tout au long de son travail que les archives audiovisuelles en tant que faisant partie du patrimoine culturel d'un peuple, leurs contenus doivent faire objet d'un programme d'apprentissage en vue d'une auto-lecture par chaque composante sociale. Il en a déduit qu'il y a nécessité de les conserver et les sauvegarder afin d'empêcher leur disparition. Il prendra l'exemple du Bénin pour montrer que malgré l'existence d'une politique de valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel, rien n'avait encore été fait notamment en matière d'intégration des archives audiovisuelles dans la politique culturelle. Il relève le manque de volonté politique et en profita pour proposer la création d'un centre culturel des archives de l'audiovisuel.
- **Luidor Nono NJEPANG** a travaillé sur «la numérisation pour une meilleure conservation et diffusion des documents sonores à la CRTV-Cameroun», travail réalisé en 2009. Celle-ci s'est le plus penché sur la question de savoir, pourquoi dans les pays moins avancés, lorsqu'on parle de conservation de documents, beaucoup sous-entend le rangement des livres ou tout autre support audiovisuel sur des étagères. Elle se demande ce qui nous empêche de construire un projet de vie pour ces supports dont le contenu est porteur, dit-elle, de plus de sens comme cela a été réalisé ailleurs. Elle se focalise sur l'Office de Radiotélévision Camerounaise (CRTV) qui ne manque pas de ressources aussi bien humaines que financières pour faire ce genre de projet. Au cours de son projet, elle aborde la question sur comment conserver par la numérisation les productions d'une institution telle la radiodiffusion. Quelle méthode devrait être adoptée au Cameroun. C'est à partir de là qu'elle proposa la création d'une cellule de numérisation qui s'occuperait en premier lieu la réorganisation du Service de Documentation Sonore (SDS). A travers cette recherche elle propose la mise en place d'un portail comme l'une des stratégies de promotion et de valorisation visant la diffusion des documents archivés aussi bien au Cameroun, en Afrique et dans le monde. Ce qui selon elle favoriserait la connaissance de la diversité culturelle pour toutes les couches de la société (enfants, jeunes et adultes).

- **Laure Cédelle-Joubert et Charlette Buresi** dans leur ouvrage intitulé «Conduire un projet de numérisation», (ouvrage à la fois technique et un guide pratique).indiquent qu'il n'y a pas de solution toute faite, mais offre un essai d'illustration des différentes étapes qui jalonnent la réalisation d'un projet, depuis la définition des objectifs poursuivis, en passant par les aspects juridique de la numérisation, la façon de conduire les opérations en matière notamment la gestion technique des fichiers et de structuration des données, comment on fait le calcul des coûts induits de la numérisation et enfin les différents aspects de la valorisation et de l'exploitation d'un corpus. Cet ouvrage nous montre comment on peut arriver à un succès retentissant avec un investissement matériel minime. Il encourage en soi à nous interroger avant de se lancer dans un projet de numérisation, certaines questions primordiales. Ce que l'on numérise (le fonds), pourquoi et pour qui (public) le fait-on. Ainsi nous pouvons dire que le présent ouvrage, riche en contenu guidera la rédaction et la mise en œuvre de notre projet.
- **Françoise Hiraux** (Ed) dans son ouvrage intitulé: «les archives audiovisuelles: politiques et pratiques dans la société de l'information», revient sur les textes de communications présentées lors du colloque international qui s'est tenu à l'Université Catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve les 13 et 14 mars 2008. Ces textes importants et enrichissants abordent tous la question des archives audiovisuelles dans sa globalité: comment les archiver, les préserver, faire leur description et les communiquer. Les différentes contributions qui figurent dans l'ouvrage informent le lecteur des développements technologiques dans les secteurs-clés de la numérisation et de la mise en ligne des contenus numérisés, sans oublier la préservation des originaux, leur classement et description. Les textes donnent des renseignements aussi sur les associations qui peuvent apporter une aide et indiquent la littérature et les sites les plus récents. D'où il y a lieu de comprendre que l'ouvrage fut d'une importance capitale dans la rédaction de notre travail.

Tant que nous sommes sur la partie de la revue de littérature, nous aimerions signaler un fait évident à la suite de ce qui précède. C'est l'insuffisance de documents qui traite le thème de sauvegarde, de conservation ou de valorisation des archives audiovisuelles. Ce facteur a failli être un des freins majeurs qui pouvaient nous empêcher à traiter un tel sujet. Néanmoins, nous nous sommes dits, tout ayant un début, nous pouvons poser des jalons qui pourront servir à d'autres chercheurs de poursuivre cette réflexion. D'où nous est venue l'idée de parler de création d'un centre (que nous considérons comme pilote) pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel rwandais. Et pour y arriver nous avons déterminé une démarche à suivre.

3.2. Techniques de collecte de données

Du point de vue pratique, nous avons utilisés trois techniques pour collecter les données. A savoir la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens avec certaines personnes qui travaillent au quotidien dans le secteur des archives, auxquelles nous avons enjoint l'expérience de mise en

situation professionnelle effectuée au sein de l'INA et qui aura été plus que bénéfique pour la compréhension et la rédaction de ce projet.

3.2.1. Recherche documentaire

Pour notre travail, la recherche documentaire a mis l'accent plus sur les thématiques liées à la sauvegarde, la valorisation des archives audiovisuelles en général. Cette technique nous a permis de connaître les chercheurs qui ont déjà abordé le sujet et de quelle manière ils les ont traité. Pour cela, nous avons eu à consulter différents documents se trouvant à la bibliothèque de l'Université Senghor, ceux de l'INA notamment durant la période de notre stage, ainsi que la documentation accessible sur internet à travers les moteurs de recherche tels que Cairn, Google, ainsi que les sites des institutions spécialisées en rapport avec le thème de recherche.

3.2.2. Observation directe

L'Observation directe est en soi une «*méthode au sens strict, basée sur l'observation visuelle. Les méthodes d'observation directe constituent les seules méthodes de recherche sociale qui captent les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage*»³⁸

Ainsi définit, nous pouvons dire que nos observations directes se sont traduites par des visites sur terrain. D'abord dans le cadre notamment du stage, où nous avons été amenés à travailler de manière pratique sur la valorisation d'un fonds documentaire. Ce travail nous aura notamment appris les mécanismes de fonctionnement de toute la chaîne de traitement qui débute avec la collecte du matériel, le traitement physique des supports, le transfert du contenu d'un support vers un autre, la numérisation, l'indexation et enfin la thématisation avant la communication du contenu au grand public. Ensuite, dans le cadre d'une visite dans un lieu de stockage des archives de l'Orinfor (Mu gishanga), visite qui nous a permis de constater le mauvais stockage des documents audiovisuels, mais aussi d'établir un état des lieux des archives. Durant deux semaines, nous avons réussi à attirer l'attention la direction de l'Orinfor sur la dégradation continue de ces archives et leur responsabilité dans la non-conservation. Ce travail préliminaire nous aura permis de pouvoir opérer un premier acte de secours de ce trésor, notamment l'enlèvement de ses supports entreposés à même le sol et le dépôt sur des étagères.

³⁸Quivy et Campenhoudt, 1996, p199 in <http://www.memoireonline.com/03/060126/journaux-cameroun-online-cameroun-tribune.htm>

3.2.3. *Entrevues*

Les entrevues telles que définies par Quivy et Raymond et Van Campenhoudt «*se caractérisent par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs et par une faible directivité de sa part*». ³⁹

Nos entrevues ou entretiens directs se sont faites, avec différents ressources, en fonction de l'information recherchée et elles sont en trois catégories. La première catégorie regroupe les personnes qui travaillent à l'INA, qui travaillent au quotidien à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel. La deuxième catégorie est celle des responsables de différents services œuvrant au sein de l'Orinfor, la chaîne publique d'information détentrice du plus grand volume du patrimoine que nous recherchons à sauver. Et enfin, la dernière catégorie et non la moindre c'est sont les professeurs qui ont eu à nous enseigner différents cours à l'Université Senghor au sein de notre département. Le choix de nos interlocuteurs ayant été plus orienté par le professionnalisme dans le domaine d'étude. Ainsi, nous nous sommes dirigés vers Claude Camirand (du choix et la faisabilité du thème comme projet professionnel), Francisco D'Almeida (orientation à adopter pour mieux traiter le sujet), Myriam Morel-Daledelle (conservation, traitement et valorisation des archives audiovisuelles), Jean- François Fau et Jean-Emmanuel Casalta (du projet en entier). Ces moments d'échanges nous ont été bénéfiques pour comprendre les contours du sujet. La liste des personnes contactées se retrouve en annexe ⁴⁰.

3.2.4. *Expérience du stage effectué à l'INA*

Nous avons eu à effectuer un stage professionnel au sein de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) en France, au sein de la direction déléguée aux Collections, service Thèque Média. Mais avant de parler des tâches accomplies une brève présentation de l'institution d'accueil.

3.2.4.1. *Présentation de l'INA*

L'Institut National de l'Audiovisuel (INA) est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) né dans le cadre de la réforme de l'audiovisuel français menée en 1974. Il a été mis en place le 6 janvier 1975 tout en ayant reçu trois principales missions, à savoir:

- ✓ la conservation du patrimoine audiovisuel national,
- ✓ l'exploitation et la mise à disposition de ce patrimoine,
- ✓ l'accompagnement des évolutions du secteur audiovisuel à travers ses activités de recherche, production et formation.

³⁹Quivy et Raymond et Van Campenhoudt, 1996, p194 in <http://www.memoireonline.com/03/060126/journaux-cameroun-online-cameroun-tribune.htm>

⁴⁰ Annexe n°2

Ainsi l'INA conserve depuis plus de 70 ans des programmes radio et plus 60 ans les programmes de télévision, soit 3 millions d'heures de radio et de télévision et plus d'un million de documents photographiques. Ce qui fait de lui, le plus important au monde des institutions qui conservent les fonds d'archives tels les feuilletons, téléfilms, documentaires, journaux télévisés, magazines d'actualité, de sport, émissions de divertissement, entretiens, fictions radiophoniques, concerts... Il ne faudrait pas non plus oublier les archives régionales qui représentent une source exceptionnelle d'archives pour la production, la diffusion, l'édition, mais aussi la recherche, l'éducation et désormais pour le grand public en accès direct.

Depuis quelques années, l'Ina a commencé à acquérir ou accueillir des fonds privés. Cependant, sa mission principale reste celle de collecter et de conserver deux types de fonds :

- ✓ **au titre de l'archivage professionnel**, les chaînes publiques hertziennes de radio et de télévision cela depuis 1945,
- ✓ **au titre du dépôt légal de la radio et de la télévision françaises**, les programmes provenant de l'ensemble des diffuseurs nationaux hertziens de radio et de télévision depuis 1995 et depuis janvier 2002, des chaînes du câble et du satellite.

Ces fonds sont consultables gratuitement, par tout public, à travers leur site internet «www.ina.fr», où nous trouvons en ligne plus de 25.679 heures de TV et 72.232 heures de Radio⁴¹. Les professionnels qui souhaitent acheter ces archives les consultent sur le site «www.inamediapro.com» qui contient plus de 500.000 heures d'archives audiovisuelles.

Pour le fonctionnement, l'INA reçoit chaque année, environ 100 millions d'euros, un budget financé principalement par la redevance audiovisuelle. L'INA emploie plus de mille employés et dispose de six délégations régionales⁴² en France, qui poursuivent les missions de l'Ina sur le territoire français c'est – à- dire conserver et valoriser les archives audiovisuelles issues des fonds régionaux. Aujourd'hui, l'Ina s'attache à produire des films et programmes conçus à partir de ses archives. Elle coproduit également des films à base d'archives.

Premier pôle européen de formation aux métiers de l'image et du son, l'Ina est également un des acteurs européens majeurs de l'enseignement professionnel à l'audiovisuel.

Au-delà de son offre de formation professionnelle qui comporte chaque année plus de 230 stages et 200 formations "sur mesure", l'Ina développe une activité de formation initiale grâce à de nombreux partenariats nationaux et européens. En octobre 2007, Ina 'Sup, l'école supérieure de l'audiovisuel et du numérique, propose deux masters : Productions éditions audiovisuelles et numérique ainsi que Gestion et conservation des patrimoines audiovisuels et numériques.

⁴¹ Données actualisées par l'Ina en juin 2012.

⁴² Annexe n°3 : Délégations régionales INA

3.2.4.2. *Activités menées durant notre stage*

Durant les dix semaines de stage, nous avons eu à travailler au sein de la direction déléguée aux collections, service Thèque média. Il a pour mission la gestion des fonds nationaux de télévision, de la radio, ceux des Actualités Françaises, ceux en provenance de Paris Ile- de-France centre, ceux déposés par les tiers et les mandats, ainsi que les fonds photo. Et toutes ces missions s'organisent autour de deux activités:

- ✓ l'activité de valorisation qui consiste à collecter les données, veiller à la qualité des données documentaires et matérielles, la communication des documents, la valorisation des contenus, la thématisation et la reprise d'antériorité;
- ✓ l'activité de communication des archives audiovisuelles (images et/ou sons) sous forme d'extraits ou d'intégrales (programmes complets) aux clients professionnels externes (chaînes de radio ou de télévision, sociétés de production, secteur institutionnel et associatif et toute entreprise ayant besoin d'images d'archives), aux services ou directions internes de l'Ina, aux ayants droits.

Pour arriver à accomplir les tâches assignées, nous avons d'abord reçu une formation sur l'utilisation de TOTEM, le logiciel d'application de recherche documentaire, de production de données et de thématisation des fonds d'archives de l'INA. C'est après avoir fini cette phase d'initiation audit outil que nous avons été en mesure de passer à l'étape suivante, celle de l'acquisition du matériel composé de 350 cassettes DVCAM et mini DV du film «Mon voisin, mon tueur» de la cinéaste américaine Anne Aghion, film qui traite du déroulement des «Gacaca». Une fois la vérification du matériel terminée, nous sommes passés à la création des notices documentaires pour chaque matériel. En parallèle, nous avons la responsabilité de suivre le procédé de numérisation. Après cette étape de numérisation, nous devons passer au traitement du contenu (segmentation+ traitement documentaire).

Notre travail, à ce niveau, consistait à faire la description la plus minutieuse possible du contenu, faire un choix de l'image représentatif, et se servant du thésaurus, décrire les images et résumer le contenu en quelques phrases, de telle sorte que, celui qui cherchera à atteindre ce document puisse le retrouver facilement et pouvoir le visualiser. Une fois ce travail terminé, nous soumettions nos résultats au tuteur pour validation avant qu'ils ne soient mis en ligne sur le site inamediapro.

3.2.4.3. *Acquis et connaissances supplémentaires*

Le stage a été l'opportunité pour nous d'appréhender la notion de valorisation des fonds, qui n'est rien d'autre que l'ensemble de toutes les opérations que forme la chaîne de traitement documentaire :

- ✓ La collecte des informations documentaires et matérielles, des dossiers de production des émissions et des documents d'accompagnement,
- ✓ La constitution du corpus thématique afin de faciliter la consultation des bases de données et de proposer des offres multi-sources,

- ✓ Le traitement documentaire confié lors des mandats,
- ✓ L'enrichissement documentaire des fonds anciens,
- ✓ L'amélioration de la qualité des données documentaires et matérielles des bases de données.

Chapitre IV: Projet professionnel: création d'«Uruhimi», centre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel rwandais

Le présent chapitre présente en détails notre projet de création d'un établissement à but non lucratif dénommé «URUHIMBI»⁴³. Dans les paragraphes qui suivent, nous allons faire une description du projet en donnant les grandes lignes, les missions, les objectifs poursuivis et le public cible. Nous aborderons les enjeux qui seront liés à sa réalisation, nous démontrerons sa faisabilité en montrant le partenariat sur lequel nous comptons pour sa réalisation. Nous terminerons par la présentation du budget prévisionnel, le calendrier des activités et la manière dont se feront l'évaluation et le suivi de l'exécution du projet.

4.1. Contexte et justification du projet

La sauvegarde et la valorisation des archives audiovisuelles sont une contribution à la protection du patrimoine culturel et à la gestion efficiente de l'environnement au Rwanda. Notre choix de proposer ledit projet se justifie par le fait que nous avons voulu non seulement sauver ces trésors qui vont vers la disparition, mais aussi contribuer à la sauvegarde de la mémoire de la nation. La mise en valeur de ce patrimoine permettra un développement culturel et social de la population locale, premier bénéficiaire de ce projet. Toutefois, on notera que l'exécution du projet se fera par étape, en fonction de l'urgence et des priorités définies étant donné que la préservation est une tâche complexe qui nécessite des investissements coûteux.

4.2. Description du projet

Nom du projet: Uruhimi, centre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel rwandais

Durée du projet: trois ans

Dénomination et statut juridique de la structure porteuse du projet:

Tout projet crédible aux yeux des partenaires et bailleurs doit disposer d'un cadre juridique clair. Ainsi, notre projet se veut être une association sans but lucratif (ASBL) conformément à la loi n°20/2000 du 26/07/2000. Cette formule nous paraît plus appropriée par rapport à nos objectifs, étant entendu qu'une ASBL selon l'article 12 de ladite loi, peut solliciter et obtenir des subventions des bailleurs de fonds ou un appui financier du gouvernement pour réaliser ses projets et pouvoir atteindre ses objectifs.

Siège: Nous avons pensé à l'implantation du centre à Kigali dans le district de Nyarugenge vu que les premiers documents que nous cherchons à rassembler sont localisés sur place.

⁴³ Uruhimi signifie Etagère. Dans la tradition rwandaise, la nourriture considérée comme la plus précieuse occupait une place d'honneur, sur une étagère dans la hutte principale ou dans une hutte réservée aux visiteurs. Dans le cas typique c'était le lait qui était mis sur l'Uruhimi. in Kanimba Célestin Misago and Van Pee Lode: *Rwanda: its cultural heritage. Past and present*, Institute of National Museums of Rwanda, Huye, 2008, p194

4.2.1. Philosophie du centre

Uruhimi trouve son fondement dans la nécessité d'un devoir de mémoire d'une part et d'autre part d'une obligation de sauvegarder le patrimoine le plus ancien détenu par l'Orinfor. Consciente que ce patrimoine est menacé de disparition et, nous référant à ce que disait un des journalistes de RFI, qui a réalisé un coffret sur les discours du feu Président Senghor, c'était lors de la présentation de ce coffret: «*l'Afrique est frustrée de son histoire et c'est à l'Europe de la lui revendre très chère*»⁴⁴, nous proposons trois orientations principales:

- regrouper et préserver dans un même lieu, tous les documents audiovisuels concernant les grands et les moments simples de l'histoire locale,
- ouvrir l'accès au public (particuliers, musées, institutions culturelles, ...) ces documents pour des expositions, projections, voire dans la mesure du possible les mettre en ligne sur un site internet
- Permettre aux chercheurs d'accéder à un fonds original dont la diffusion et la mise en forme participeront à la mise en valeur dudit patrimoine local.

4.2.2. Valeurs défendues par le projet

Professionnalisme, innovation, expertise, dévouement à la qualité, transparence, vue globale du secteur et non d'une seule institution et confiance.

4.2.3. Missions du projet

Ses missions seront axées autour de la responsabilité, l'expertise et l'accessibilité.

- ✓ Responsabilité dans la conservation du patrimoine audiovisuel;
- ✓ Expertise documentaire et éditoriale, véritable valeur ajoutée d'Uruhimi
- ✓ Maitrise de l'évolution technologique pour conserver et diffuser les archives
- ✓ Gestion documentaire des collections permettant la diffusion aisée au plus large public;
- ✓ Accessibilité du contenu.

Loin d'être un musée audiovisuel ou un coffre-fort numérique, Uruhimi ambitionne de développer différents services à destination des professionnels, du monde de l'éducation et du grand public.

⁴⁴ Cité par Noëlle Laloupo, « Archives de l'ORTB en péril : appel à la sauvegarde » in ADADAB (Association pour le Développement des Activités Documentaires au Bénin), Bénin, janvier 2007, p2
<http://www.adadb.bj.refer.org/spip.php?article110&artsuite=1>

4.2.3. Objectifs poursuivis par le projet

4.2.3.1. Objectifs généraux

Les objectifs généraux du présent projet sont de:

- ✓ Assurer une sauvegarde efficiente du patrimoine audiovisuel par une politique de traitement du fonds et d'un suivi approprié du fonds contemporain. Ceci requiert comme condition sine qua non la centralisation des archives en un dépôt unique et précis
- ✓ Assurer la conservation, la restauration et la numérisation du patrimoine audiovisuel
- ✓ Valoriser ces archives à des fins éducatives, scientifiques et culturelles pour les hommes des médias, des chercheurs, des historiens, des étudiants et toute autre personne intéressée par l'histoire du pays, en respect notamment des finalités précitées.

4.2.3.2. Objectifs spécifiques

La réalisation d'un pareil exploit passe nécessairement par un certain nombre d'actions qui sont des éléments préalables et subséquents de la chaîne documentaire. Il s'agit entre autres de:

- ✓ Recenser tous les documents des divers fonds existants, ce qui permettra à coup sûr d'estimer à sa juste valeur le fonds et de faire des estimations sur une longue période pour l'aménagement de locaux de dépôt d'archives digne du nom
- ✓ Classer les documents collectés pour faciliter le repérage et leur utilisation ultérieure
- ✓ Sauvegarder les documents menacés par la caducité du matériel d'exploitation et de lecture
- ✓ Faciliter l'exploitation desdits documents à travers un fichier informatique bien élaboré et qui répond mieux aux besoins des utilisateurs
- ✓ Fédérer les compétences documentaires et technologiques dans le domaine des archives audiovisuelles, en mutualisant les moyens techniques de numérisation, de stockage et de diffusion
- ✓ Etablir un plan de communication et de diffusion des documents sauvegardés pour animer et proposer une nouvelle offre culturelle sur le territoire.

4.2.4. Résultats attendus au terme du projet:

- ✓ Assurer la sauvegarde, la conservation des archives audiovisuelles dans de meilleures conditions
- ✓ Mettre en valeur le patrimoine audiovisuel

- ✓ Rendre accessible et exploitable le fonds d'archives audiovisuelles
- ✓ Reconstituer l'histoire politique, économique, culturelle, sportive du Rwanda en son et en image
- ✓ Sensibiliser le public à protéger et valoriser le patrimoine audiovisuel

4.2.5. *Publics cibles*

Les principaux bénéficiaires de ce projet sont:

- ✓ Les différentes couches de la population rwandaise afin qu'elles puissent se rendre compte de la richesse culture de leur pays en se servant des archives
- ✓ Les communautés scientifiques et universitaires (chercheurs, enseignants, universitaires et étudiants)
- ✓ La diaspora rwandaise
- ✓ Les professionnels, documentalistes, journalistes, sociétés de production, artistes, auteurs, musiciens, réalisateurs de films et autres institutions culturelles (musées, agences touristiques) en recherche d'archives audiovisuelles pour leur production

4.3. Activités à entreprendre par le centre

4.3.1. *Inventaire et récolement*

Entre autres activités prévues par Uruhimi se trouve l'inventaire (qui permet de faire une liste exhaustive de tous les documents présents que ceux perdus) et le récolement (opération de contrôle de la présence « physique » des documents dans le lieu de stockage) du fonds. Ceci nous permettra de connaître le volume, l'état d'avancement de la détérioration du matériel et pouvoir faire la classification. En effet, lors de notre observation faite sur terrain nous avons eu à constater que la plupart des documents n'avaient aucune indication quant à leur contenu (cassettes et bandes magnétiques sans légende, sans pochette de conservation, etc.). Nous prévoyons lors de l'inventaire mettre en place un dispositif d'identification en ayant recours aux agents de la phonothèque et de la vidéothèque ou d'autres témoins.

D'un côté, cet inventaire nous permettra de dénombrer les matériels par support technique, de dresser une typologie des programmes préalable à l'estimation de leur nombre, de calculer en mètres linéaires et en nombres d'heures les volumes détaillés par collections. Cette phase d'inventaire nous servira d'outil pouvant nous aider à dessiner la cartographie des fonds et d'identifier les niveaux de dégradation successifs des matériels. Nous pourrons en même temps savoir ceux qui sont en bon état, ceux qui nécessitent une restauration ou encore ceux qui sont irrécupérables.

4.3.2. Classification

La classification aura pour but d'identifier et de regrouper selon une logique les documents d'archives appartenant au fonds en vue d'en faciliter le repérage. Pour le cas précis, nous entendons le faire par:

- **support** pour pouvoir savoir le nombre de matériel, chiffre qui sera utile au moment du transfert sur les supports de stockage;
- **thème** (discours, émissions, musiques, etc.), ce qui permettra de savoir l'ordre de priorité lors du transfert;
- **chronologie** qui sera utile pour plus tard dans l'élaboration d'une base de données où nous serons amenés à recouper certains événements suivant leur évolution temporaire.

4.3.3. Conservation

La conservation suppose une accessibilité permanente du contenu, la perte minimale de qualité soit de l'image ou du son se trouvant sur un support donnée. Or, aujourd'hui il se fait que la complexité majeure dans l'archivage de ce genre de documents audiovisuels est liée à l'obsolescence rapide des technologies. La principale difficulté étant la disparition des appareils de lecture dont la plupart ne sont plus fabriqués par l'industrie. L'exemple des disques vinyles, des vidéocassettes, les bandes magnétiques, pour ne citer que ces quelques exemples. A côté de ceci se trouve des facteurs environnementaux tels les conditions de stockage, la température, l'humidité, la mauvaise manipulation par l'homme, ... qui en sont pour quelque chose.

Etant donné que la conservation de ces archives n'a jamais été une des priorités au Rwanda⁴⁵, nous comptons à travers notre projet intégrer des actions de conservation préventive et curative⁴⁶. Notons qu'il faut rester attentif à l'évolution des formats de conservation, pour pouvoir s'adapter. Nous référant aux normes officielles actuelles nous aurons:

Table 4: Normes de compression vidéo et audio conseillés

	Documents vidéo	Documents audio
Conservation	MPEG-4 (HD), MJPEG 2000	WAV
Exploitation	MPEG-4 (H.264)	MP3

Source: Référentiel général d'interopérabilité, Direction générale de modernisation de l'Etat, 2009

⁴⁵ « [...] les anciennes archives notamment celles d'avant le génocide ne font l'objet d'aucune attention particulière à l'exception des archives contenant la musique traditionnelle rwandaise ou africaine.» dans mémoire Idi Said Mutanguha, Stratégie pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel du Rwanda, Université Senghor d'Alexandrie, 2007, p 30

⁴⁶ La conservation préventive ayant pour objectif de minimiser les détériorations ou les pertes à venir causer par la manipulation du matériel que ce soit au moment de l'inventaire, du stockage, du transport, la sécurité ou le contrôle environnemental (lumière, humidité, pollution, infestation). Et la conservation curative demande une intervention directe sur le matériel pour arrêter le processus actif de détérioration.

4.3.4. Conditionnement des locaux de stockage et des supports

Afin de pouvoir ralentir la dégradation du matériel audiovisuel, certaines conditions de stockage sont requises: la température, l'humidité et l'hygrométrie doivent être contrôlées en tenant compte des contraintes des supports. L'introduction de la poussière dans les locaux de stockage doit également être évitée, et l'on favorisera si nécessaire la climatisation des salles et l'on veillera à la luminosité des lieux qui en principe devrait rester ambiante et dépourvue de rayons ultraviolets, comme le montre le tableau ci-après :

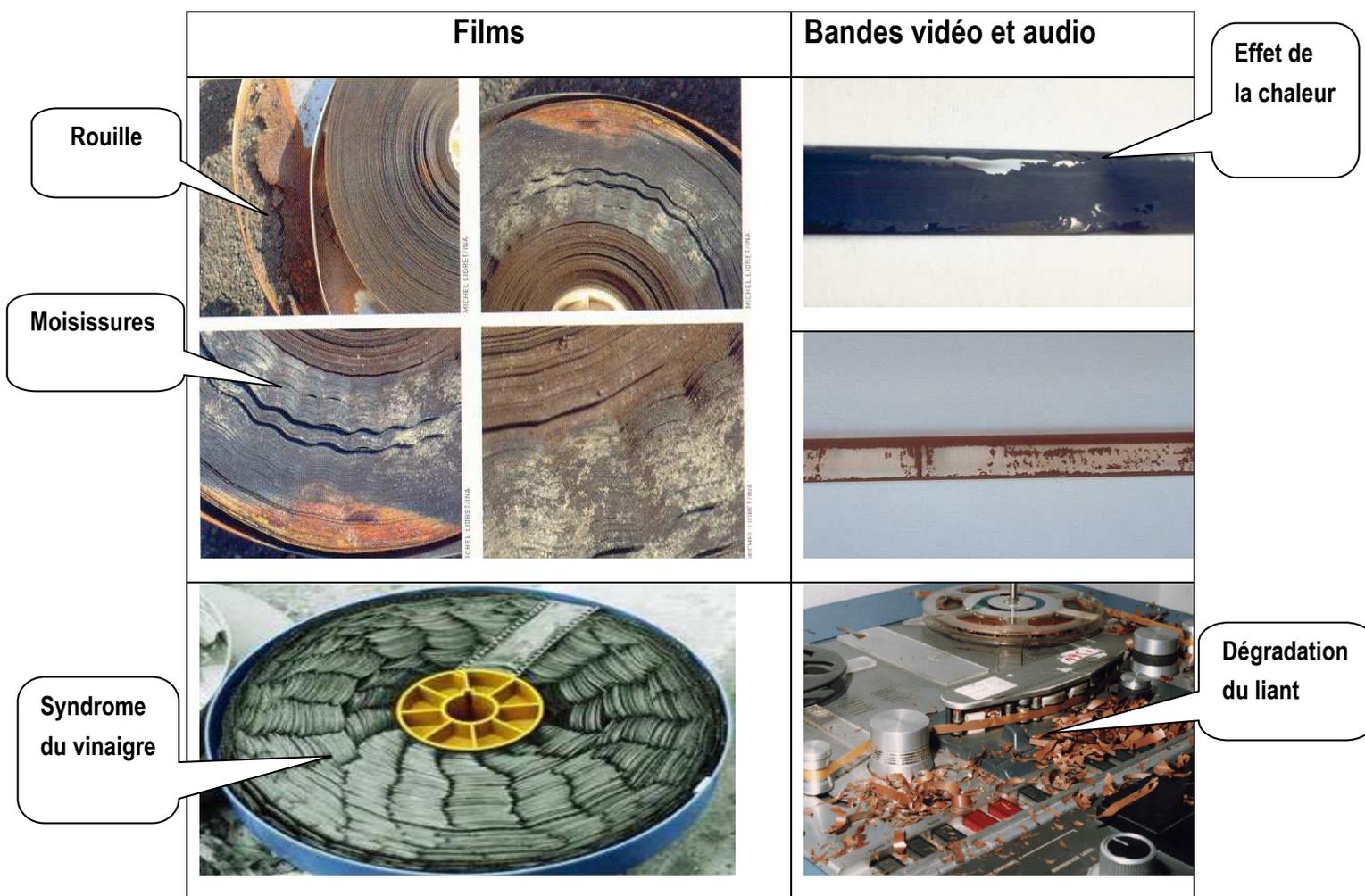
Table 5: Conditions optimales de stockage des différents supports audiovisuels

	Bandes magnétiques	Disques optiques	Disques enregistrables	optiques (CD-R)
Température	20°C			
Variation température	± 2°C	± 3%	± 3%	
Humidité relative	30%	40%	40%	
Variation humidité	± 5%	± 10%	± 5%	

Source: sous la responsabilité de SFIC, Préserver les objets de son patrimoine, précis de conservation préventive, 2001, Mardaga, p 215

Parlant de l'humidité, il est utile de rappeler que trop d'humidité accélère la réaction chimique de la décomposition des supports polyester. C'est ce qu'on appelle syndrome de vinaigre qui favorise le développement des moisissures et décompose les adhésifs des collants de montage. Toute chose ayant son contraire, le taux d'humidité trop bas favorise à son tour le durcissement du support, le rendant cassant ou déformé du ruban comme nous le voyons sur cette figure:

Figure 5: quelques exemples de dégradation des supports audiovisuels



Source: INA

Ceci dit, des normes de conservation ont été définies et des experts dans le domaine ont préconisé que la température doit être comprise entre 16°C et 20°C, l'humidité relative ou hygrométrie entre 40 et 50%, tandis que la climatisation comportant un filtrage de l'air afin d'éviter les poussières. Pour le cas de notre projet, nous envisageons que lors de l'aménagement des locaux actuels, l'architecte chargé de cette tâche travaillera avec le conservateur qui sera sollicité pour déterminer les conditions de stockage de différents supports.

4.6.5. Numérisation

Certes, «la numérisation ne constitue pas une fin en soi pour sauver la conservation des archives audiovisuelles [...] elle est, par contre, indispensable pour garantir leur consultation sans risque et sans

usure aux fins de recherche, de culture et d'éducation»⁴⁷. Mieux encore, la numérisation est également «un moyen de sauvegarder les documents tout en réduisant le risque sur les originaux, et un moyen aussi d'élargir l'accessibilité sans en accroître les coûts de restauration»⁴⁸. Elle est aussi la solution capable de restituer aux peuples la dimension de leur mémoire sonore.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas tout numériser en même temps. C'est pourquoi, il nous sera utile d'évaluer, de sélectionner ou d'échantillonner le matériel que nous souhaitons préserver en priorité. Cette priorité tiendra compte de la fin de vie et de la dégradation physique et chimique d'un support mais aussi du constat de disparition inéluctable de certains formats et certains lecteurs-enregistreurs. Pour le cas qui nous concerne, après inventaire et classement, il nous sera facile de trier les documents qui devront être numérisés. Nous serons guidé par des critères de valeur patrimoniale, la rareté, la dimension artistique ou la valeur d'usage du document. Ces priorités vont nous permettre à établir une typologie par collection des documents: les journaux parlés, les journaux télévisés, la musique traditionnelle, la musique du monde selon les époques, les magazines de reportage... Ce qui aboutira au plan de traitement qui fixe et hiérarchise les priorités du traitement par type de programmes.

4.6.6. *Restauration*

La restauration du matériel endommagé nécessite un certain nombre de matériels sophistiqués que le centre ne pourra pas se doter dans le cours terme. Nous prévoyons que cette tâche sera confiée à un prestataire externe qui s'occuperait également de leur numérisation. Pour cela, un appel d'offres sera lancé suivant un cahier de charge bien déterminé.

4.6.7. *Gestion documentaire des collections*

Les outils informatiques sont devenus incontournables pour constituer et gérer les inventaires. La mise en place d'une base de données documentaire offrira la possibilité de disposer avec précision et fiabilité toutes les informations sur chaque donnée patrimoniale sous forme de carte d'identité indiquant la date, l'auteur, la description sommaire du contenu, l'emplacement ou l'état de conservation. Cette étape devra être accomplie simultanément avec le travail d'inventaire et devra être complété par le catalogage qui est au cœur du traitement documentaire.

4.6.8. *Valorisation des archives*

A quoi bon se donner la peine de collecter, de décrire, d'organiser les fonds d'archives, si ce n'est pour les transmettre et les faire connaître, autrement dit les valoriser? Pour répondre à cette interrogation,

⁴⁷ Françoise Hiraux (Ed), les archives audiovisuelles: politiques et pratiques dans la société de l'information, p114.

⁴⁸ Nono Luidor Njepang, la numérisation pour une meilleure conservation et diffusion des documents sonores à la CRTV Cameroun, Université Senghor d'Alexandrie, 2009, p 12

notre projet propose entre autres activités de valorisation du patrimoine en mettant à la disposition de l'Orinfor les émissions et documentaires historiques qui s'avèrent être rediffusables. Nous essayerons d'inciter les producteurs d'émissions à se servir des images d'archives pour enrichir les nouvelles productions.

Notre communication sur les archives pourra également se faire à travers des séminaires qui peuvent être organisés dans différents établissements scolaires notamment dans le cadre des cours d'histoire, les cours sur le patriotisme ou sur l'environnement, lesquelles séances peuvent être animées en se servant des archives. A signaler aussi que ces archives peuvent être utilisées dans différentes manifestations culturelles telles les expositions organisées dans les musées, les animations diverses mais aussi et surtout durant la campagne de sensibilisation que nous serons amenés à faire sur le thème de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel, dans différents établissements scolaires et universitaires.

La mise en ligne de certaines archives sur Internet pour montrer l'avancement du projet est aussi une possibilité. Mais ceci demandera certaines précautions à prendre notamment liées à la piraterie (téléchargement illégal), les droits sur la propriété intellectuelle. Etape du projet qui pourra être réalisé sur le long terme et dans le respect de la loi en vigueur.

A noter que tous les documents selon leur contenu ne sont pas à communiquer, il existe des règlements en la matière que nous serons amenés à respecter.

De façon synthétique nous présentons dans le tableau ci-dessous les quelques activités que nous prévoyons faire au sein du centre. (Les détails se retrouvent dans l'annexe n°5 qui est celui de l'échéancier du projet)

Table 6 : Quelques activités prévues par le centre

ACTIVITES		OBJECTIFS POURSUIVIS	RESULTATS ATTENDUS
1	Elaboration et adoption du cadre juridique des archives audiovisuelles et des textes portant dépôt légal	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un cadre juridique sur les archives audiovisuelles • Adoption du texte par le conseil des ministres, le parlement et le Sénat 	<ul style="list-style-type: none"> • Un texte fixant le cadre juridique des archives audiovisuelles est établi et adopté • La loi portant dépôt légal est adoptée
2	Etablissement et signature d'un accord-cadre de coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du projet de texte sur la coopération culturelle et archivistique • Validation du projet de texte avec les acteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de coopération existe entre les institutions
3	Aménagement des locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les locaux doivent répondre aux normes de conservation, dotés de rayonnages métalliques modernes, de système de climatisation, d'extinction et d'épuration d'air • Doter les locaux de tous les équipements nécessaires à la réalisation de chaque tâche 	<ul style="list-style-type: none"> • Locaux en état de recevoir les archives audiovisuelles • Installation et mise en service des locaux
4	Identification des équipements de numérisation et des accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de devis auprès des fournisseurs • Confrontation des offres avec les résultats du cahier des charges techniques et le financement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance précise du coût global • Choix d'un fournisseur spécialisé pour les équipements audiovisuels • Mise en place d'une équipe de coordination des activités de numérisation et de sauvegarde des données
5	Définition poste et constitution de l'équipe pilote du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer une équipe restreinte (qui pourrait s'élargir selon la volumétrie du fond à traiter et les besoins qui se feront sentir) • Efficacité et collaboration des membres de l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme du groupe • Assiduité et esprit de responsabilité dans le travail • Respect du calendrier établi dans la réalisation des tâches

6	Inventaire analytique du patrimoine audiovisuel et visualisation et audition des différents supports documentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la volumétrie des documents audiovisuels • Identification des contenus informationnels des différents supports • Inspection d'état de santé des supports documentaires • Echantillonnage par année et par support • Identification de la nature des dégradations • Sélection des documents à numériser 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire complet des archives audiovisuelles est disponible • Mise en place d'une base de données Excel pour une meilleure gestion des métadonnées • Etat physique des archives audiovisuelles est connu • Meilleures connaissances des préconisations des interventions de restauration ou de préservation • Evaluation précise des nombres d'heures d'images et de sons à numériser • Détermination des priorités de numérisation en vue d'envisager la création de supports de substitution dans le cadre du programme de numérisation
7	Expertise documentaire et audiovisuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur le système de gestion de banque de données audiovisuelles • Méthodologie d'indexation des documents audiovisuels • Définition des niveaux d'indexation et de catalogage 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un cahier des charges pour le système de gestion de banque de données audiovisuelles • Mise en place d'un plan de conservation et de préservation des collections • Définition des méthodes d'indexation et de codification des œuvres numériques
8	Mise en place des équipements informatiques et des accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • Test des différentes fonctionnalités • Opération de prise de vues des documents de nature matérielle et composite 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du matériel • Mise en place de la chaîne de numérisation • Conditionnement des locaux de stockage du matériel informatique • Sécurisation des locaux et des équipements
8	Formation de spécialisation technique du personnel (1^{er} niveau)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel du service audiovisuel en techniques de numérisation images fixes, sons et vidéo • Conception des banques de données audiovisuelles et à la gestion électronique des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques de numérisation grâce à la formation • Capacités du personnel à poursuivre le travail au terme de la durée du projet • Connaissance des méthodes de traitement documentaire et d'indexation des supports audiovisuels

9	Action de transfert de compétences et mise à disposition des outils de traitement et d'indexation	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel technique et documentaire recruté dans le cadre du projet • Rassemblement des différents supports à numériser 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire bénéficier au personnel vacataire des compétences en numérisation • Meilleure prise en charge des activités de numérisation et de traitement documentaire • Bonne organisation de l'ensemble de la documentation liée aux supports à numériser
10	Début des opérations de numérisation	<ul style="list-style-type: none"> • Choix définitif des échantillons à numériser avec les résultats des inventaires • Numérisation et restauration des documents prioritaires • Réalisation de catalogues thématiques sur l'ensemble des supports à numériser • Restauration des archives audiovisuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure planification des actions de conservation/ restauration et de numérisation est effective • Connaissance précise du corpus numérique à valoriser • Les archives sont mieux tenues
11	Formation du personnel (2^{ème} niveau)	<ul style="list-style-type: none"> • Montage numérique et technique de gravure multi support (CD-DVD-VCD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités du personnel à concevoir et préparer les documents à valoriser • Acquisition de compétences avérées en productions de DVD thématiques et de CD de données et audio • Aptitude à développer des documents multimédia • Compétences en montage d'exposition virtuelles
12	Communication sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion des résultats du projet auprès des bailleurs et des partenaires • Vulgarisation les résultats en destination des publics jeunes des écoles primaires et secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation à large échelle les expériences acquises dans le cadre du projet • Exposition itinérante dans les musées, les écoles, les lieux de rassemblements comme les jours des travaux communautaires (Umuganda) dans la mesure du possible et si le budget le permet

4.4. Etude de faisabilité du projet

4.4.1. Ressources humaines

La réalisation de tout projet nécessite l'emploi des compétences de tant plus qu'une seule personne ne peut le mener à bien. Ainsi, pour ce travail minutieux, nous optons d'avoir une organisation réduite mais certes efficace tant au niveau humain que matériel. De ce fait, nous prévoyons deux catégories de personnel, le personnel permanent et le personnel temporaire.

➤ *Personnel permanent*

- ✓ **(1) chef de projet** pour assurer la coordination, le contrôle et la supervision de toutes les activités du projet
- ✓ **(1) assistant (e) de projet** pour:
 - Assister le chef de projet
 - tenir les documents et gérer l'agenda du projet,
 - Suivre et classer les dossiers,
 - Accomplir le travail de secrétariat
- ✓ **(1) expert en organisation et méthodes** pour:
 - procéder à l'inventaire
 - conseiller sur un système adéquat d'identification et de codification
 - conseiller sur les mécanismes de rationalisation des flux documentaires et des dispositifs de sécurité à mettre en place.
 - Orienter les travaux du personnel administratif mis à disposition dans le cadre du projet
 - Apporter son assistance à l'expert informatique pour organiser la gestion du système d'information
- ✓ **(1) Juriste** chargé de l'élaborer différents textes juridiques, les questions de droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle qui sont souvent liées aux archives.
- ✓ **(2) Informaticiens:**
 - Spécialiste en modèles conceptuels de base de données relationnelles d'une part et de gestion documentaire d'autre part
 - Assurer l'implémentation et la configuration du logiciel de numérisation
 - Expertise en réseaux informatiques, en sécurité des installations informatiques, en génie électronique et logicielle

- Chargé de la valorisation et l'éditorialisation internet
- ✓ (2) **magasiniers** chargés de la conservation en de bonnes conditions des archives
- ✓ (3) **Documentalistes** chargés de collecter et traiter les archives

A cette catégorie du personnel sera ajouté celle du personnel d'appui considéré comme des permanents. Nous prévoyons pour cela **quatre bénévoles, un chauffeur, une femme de ménage et deux gardiens**. Le centre pourra prendre quelques personnes volontaires pour certaines tâches relatives notamment à l'inventaire et la classification. Pour mener à bien cette mission un contrat bien déterminé devra lier le volontaire au centre.

Pour ce qui est du recrutement, nous entendons le faire d'abord au niveau local, puis au niveau régional. Nous envisageons passer au recrutement international si seulement il n'existe pas de compétences sur place. Signalons également que l'équipe pourra évoluer en taille en fonction de la volumétrie finale à traiter et des ressources financières disponibles.

➤ B. Personnel temporaire

Le personnel temporel sera sollicité pour des besoins ponctuels et payés selon les prestations de services fournies et les modalités préétablies. Nous retrouvons dans cette catégorie, l'administrateur réseau, le développeur du site web et le graphiste.

4.4.2. *Ressources financières (cf. budget prévisionnel)*

Ce sont les besoins en termes coûts pour la réalisation du projet. Uruhimi ne pouvant pas les supporter seul devra établir des partenariats forts afin que le projet aboutisse.

4.4.3. *Ressources matériels (cf. budget prévisionnel)*

Les besoins matériels nécessaires à la réalisation de notre projet sont de deux catégories : les besoins en équipements techniques et les besoins en matériels roulant.

4.5. Partenaires potentiels du centre

Pour la réussite de notre projet, nous aurons besoins de partenaires tant publics, privés que du mécénat. De façon concrète, nous nous attendons à un partenariat public sanctionné par la signature des conventions de partenariat ou d'échange de service à plusieurs niveaux. Ici, nous pensons aux formations qui peuvent être données par les spécialistes venus de différentes institutions spécialisées dans le domaine, ou des partenaires techniques ou financiers qui peuvent mettre à notre disposition des moyens financiers pouvant nous permettre d'acheter les outils nécessaires à la réalisation de nos objectifs.

Les partenaires ciblés nous les avons regroupés en catégories :

- **Partenaires institutionnels:** le Ministère du sport et de la culture, le Ministère de l'éducation, le Ministère de l'administration locale qui est aujourd'hui en charge de la gestion de l'Office Rwandais de l'information (Orinfor), l'Université Nationale du Rwanda (UNR), les collectivités locales, les agences de développement locales, le Ministère français des Affaires Etrangères et Européenne (MAEE), les différentes ambassades accréditées au Rwanda (France, Belgique, Etats-Unis, Suisse, Italie, Hollande,...)
- **Partenaires techniques :** l'IINA, l'Université de Texas aux Etats-Unis, les archives du Monde, le centre Bophana, l'institut Imagine du Burkina Faso, Mémoire Filmée colonial, Memoriav, ICCROM, CIRTEF
- **Partenaires financiers :**
 - ✓ *Soutiens publics* : le gouvernement Rwandais
 - ✓ *Soutiens privés* : Banques, entreprises de télécommunication, sociétés de tourisme, tout citoyen selon ses moyens financiers (par la levée des fonds)
 - ✓ *Soutiens internationaux* : l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Unesco, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les fondations, les ONG, les mécènes
 - ✓ *La diaspora rwandaise*

4.6. Mécanismes de viabilité et de pérennisation du projet

4.6.1. Facteurs de viabilité du projet

4.6.1.1. Viabilité politique

Ce projet rentre dans le cadre de la politique de protection du patrimoine culturel qui stipule que «*détruire le patrimoine, c'est violer la conscience et l'âme d'un peuple et effacer son histoire et son identité*»⁴⁹ Ainsi énoncé, nous pensons que notre projet va apporter sa pierre à la maturité politique des citoyens à travers l'éducation civique de sa population et l'incitation aux principes démocratiques.

4.6.1.2. Viabilité organisationnelle

Nous référant à sa philosophie et à son engagement à sauvegarder et valoriser le patrimoine audiovisuel, Uruhimi à travers son équipe dynamique, est à même de mener à bien ce projet et de

⁴⁹ Minispoc, Politique de la protection du patrimoine culturel, Kigali, septembre 2008, p8

justifier sa création, son existence et sa survie. Nous entendons donner un exemple d'une meilleure image de gestion du patrimoine culturel.

4.6.1.3. Viabilité économique

❖ **Modèles économiques à proposer**

Uruhimi compte proposer des modèles économiques qui visent la durabilité et la viabilité du projet et éventuellement les autres activités culturelles. Ainsi, nous avons pensé à :

- ✓ La **subvention de l'Etat** que le projet peut obtenir étant donné qu'il s'agit d'un service d'intérêt public⁵⁰ C'est-à-dire un financement direct issu des ressources publiques (du gouvernement) équivalent à 70% et les 30% restant pouvant être générées par les activités commerciales de ces documents (en cas de nécessité puisqu'il ne s'agit pas de la priorité de notre projet)
- ✓ La **Stratégie de collecte de fonds ou Fundraising**, qui repose sur le recours à des fonds privés par l'organisation d'une campagne de levée de fonds auprès notamment de certains publics ou mécènes, des institutions souhaitant associer leur nom à un projet de qualité.
- ✓ Les **Dons** des particuliers, des organismes, des fondations ou sociétés qui jouent un rôle dans le financement de la culture à l'exemple de la Fondation pour la mémoire de la Shoah qui soutient des projets dans les domaines de l'histoire et de la recherche, de l'enseignement, de la mémoire, Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, etc.
- ✓ Les **organisations des activités culturelles** (exposition, festival, animation d'atelier ou de formation) en échange de quoi Uruhimi gagne une commission qui est automatiquement réinvestie dans le fonctionnement du projet.

4.6.1.4. Viabilité technique

Uruhimi, grâce à l'appui du gouvernement et des partenaires tels l'INA, l'Université de Texas aux Etats-Unis ayant de fortes expériences en la matière de traitement et numérisation des archives audiovisuelles et l'ayant d'ailleurs démontrés, constituent des atouts en terme d'appui-technique et de conseils.

4.6.1.5. Viabilité socioculturelle

Le présent projet que nous proposons est viable sur le plan socioculturel car générateur de l'emploi et donc revalorisant la main d'œuvre locale. Le projet compte œuvrer à la compréhension et à la lecture

⁵⁰ Au Rwanda, l'article 2 de la loi n°20/200 du 26/07/2000 relatif aux associations sans but lucratif définit les services d'intérêt public comme services fournis ou travaux exécutés par des personnes physiques ou morales sur base de leurs connaissances ou activités visant l'amélioration du bien être social de la population.

commune des événements qui ont marqué l'histoire du pays, aider à une cohabitation aisée de la population et faciliter le rapprochement et le dialogue culturel. À travers la valorisation du patrimoine audiovisuel, notre projet entend sauvegarder le patrimoine audiovisuel de soutenir la politique culturelle en vigueur.

4.6.1.6. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)

Table 7: Analyse du projet grâce à la méthode FFOM

	Forces	Faiblesses
Facteurs internes	<ul style="list-style-type: none"> - Centre respecté au niveau national et régional - Centre accessible et fonctionnel - Disponibilité des lieux de consultation - Equipements appropriés - Un personnel efficace, dévoué et engagé au progrès et au succès de la mission du centre - Un plan de développement clair, concentré sur certaines fonctions de base avec la flexibilité d'adopter si nécessaire certaines activités et quand les opportunités se présentent - Caractère novateur de projets (culturels, pédagogiques, documentation) - Un conseil d'administration engagé qui apporte l'expérience professionnelle - Diversité des services (banque de données, archivage du patrimoine audiovisuel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance en apport du personnel permanent - Bénévolat persistant - Non-respect des contrats externalisés - La stratégie à long terme pour la couverture des coûts et la viabilité financière reste indéfinie, - Le coût pour les opérations essentielles couvert par les bailleurs externes
	Opportunités	Menaces
Facteurs Externes	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du projet par la population - Renforcement de la coopération internationale - Définir une stratégie pour améliorer la viabilité financière (couverture les dépenses incompressibles avec les ressources opérationnelles) - Un intérêt marqué des membres, des responsables politiques, et des bailleurs de fonds à soutenir l'établissement du centre 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintéressement d'une certaine catégorie de la population pour la promotion de la culture à travers les archives audiovisuelles - Capacité à couvrir les coûts de base pour les sources opérationnelles

4.6.2. Positionnement du projet

A travers les activités que nous comptons mener, il est clair et évident qu'Uruhimi sera la seule structure au Rwanda et dans la sous-région qui sera spécialisée dans la sauvegarde du patrimoine audiovisuelle, à l'instar de Bophana au Cambodge, Imagine au Burkina Faso en Afrique et bien entendu l'INA en Europe jusqu'ici pionnier dans le secteur et référence mondiale dans le domaine.

4.7. Valorisation et exploitation du fonds

Mettre en œuvre un projet de valorisation du patrimoine audiovisuel nécessite beaucoup d'efforts, mais le plus difficile et couteux demeure sa diffusion. Cette dernière peut se faire à deux niveaux: par une

stratégie efficace basée sur les moyens de communication qui aident à faire connaître le fonds à découvrir, et par la valeur patrimoniale qu'il renferme et son intérêt historique.

Pour ce projet, nous avons pensé à une stratégie de communication utilisant les supports qui suivent:

4.7.1. Elaboration des dépliants, brochures et lettre d'information (newsletter)

A l'ère du numérique, à l'instar des réseaux sociaux, les dépliants, brochures et la lettre d'information sont les outils de communication, voire de médiation qui sont conçus et mis à la disposition du public. Ils exposent les différentes activités que propose notre centre.

4.7.2. Volet pédagogique

Le public ciblé par le projet est essentiellement le public des établissements scolaires et universitaires. Cela peut paraître certes utopique, mais les rwandais (de façon générale) ne sont pas pour la plus part conscients du trésor qui se cache dans le patrimoine audiovisuel et ne mesurent pas toute la portée. Ainsi, notre projet se propose de participer au renversement de cette situation, en intéressant dans un premier temps les écoles et les universités. Le public scolaire constitue un puissant relais de transmission. Si on arrive à intéresser les enfants en bas âge sur un projet patrimonial, on peut être sûr que les parents suivront et ainsi de suite. Concernant le public universitaire, l'approche sera beaucoup plus scientifique. En collaborant avec les universités, nous comptons programmer une démonstration-projection ou une exposition afin de donner aux étudiants la possibilité de se rendre compte d'une autre source d'information qui s'offre à eux pour leurs recherches scientifiques.

4.7.3. Animation culturelle et scientifique

L'aspect animation culturelle et scientifique représente un atout majeur pour un projet culturel qui veut s'inscrire dans la durée. La conception puis l'exécution de programmes culturels et scientifiques autour des archives audiovisuelles est une nouveauté et vient briser la monotonie et la répétition qui caractérise ce genre d'activité. Il faut noter que notre projet est animé d'un esprit d'innovation qui doit demeurer vivace afin de rendre plus dynamique le discours qui accompagne la visite du centre. C'est ainsi que nous proposons entre autres programmes culturels les présentations lors des différents festivals notamment le fespac et Hillywood (festival du cinéma des mille collines entre autres). Du point de vue animations culturelles, nous voyons les colloques ou rencontres organisées entre spécialistes pluridisciplinaires comme une occasion pour évoquer des thématiques en relation directe avec le centre et le trésor qui y est conservé.

4.8. Budget prévisionnel (Récapitulatif)⁵¹

Le coût du projet s'estime à 321.735.893 Francs Rwandais soit 372.811 Euros. Les investissements vont de l'étude de faisabilité à l'achat de mobilier de bureau en passant par l'acquisition de matériel technique, la rénovation des locaux et les frais du projet comme le montre la répartition dans les tableaux mis en annexe (cf. **Annexe n°6**):

Table 8: Budget prévisionnel du projet

Libellé	Total (euros)	Total en franc rwandais
Budget d'investissement	211.106	
Budget de fonctionnement	161.705	
BUDGET DU PROJET	372.811	321.735.893

(1Euro= 863FRw) taux d'échange de la BNR au 31 /janvier/2013

4.9. Participation des partenaires au projet

Le tableau suivant montre la participation des différents partenaires du projet

Table 9: Participation des partenaires

Institution	Apport
ORINFOR	Locaux du centre et studios de numérisation, personnel, matériel à sauvegarder
Ministère des sports et de la culture	Locaux pour la formation, formateurs
Sociétés de télécommunication (fournisseurs d'accès internet)	Hébergements du site web
Institut national de l'audiovisuel Bophana, Institut Imagine	Expertise du fonds audiovisuel Traitement du fonds
Organisations internationales (Unesco, Francophonie, PNUD)	équipements
Ambassades (France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Etats-Unis, etc.)	Equipements, rapatriement éventuelle des archives de la période de tutelle et programme de coopération

⁵¹ Budget détaillé à trouver dans les annexes, annexe 5

4.10. Plan de financement

Table 10: Plan de financement

Sources de financements	Poste	Montant	Sous Total	%
Association Uruhimb	Charge administrative	13250	20 380	5,5
	Bénévoles	1680		
	Juriste	4200		
	Lancement du projet	1250		
Ministère des sports et de la culture, Ministère de l'éducation, Ministère de l'administration locale Orinfo	Chef de projet	6000	150 455	40
	Assistant de projet	4200		
	Documentalistes	14 400		
	Magasiniers	3000		
	Formateur	3000		
	Administrateur réseau	18000		
	Développeur du site	10000		
	Graphiste	10000		
	Femme de ménage	600		
	Chauffeur	900		
	Gardiens	840		
	Aménagement et équipements des locaux	9000		
	Blousons, chaussures, cache-poussières	1000		
	Gants	100		
	Déplacements	18 015		
	Communication	5220		
	Autres charges	46 180		
Partenaires	Investissement technique	164 906	211 106	54,5
	Maintenance	46200		
		372 811		100

4.11. Suivi-évaluation

Un projet ne se développe jamais en totale conformité avec la prévision. C'est pourquoi pour notre projet «Uruhimb» nous prévoyons à chaque phase de l'évolution du projet une évaluation afin de pouvoir mesurer au temps opportun des réalisations, anticiper sur les risques et confronter les acquis.

Ainsi, nous avons pensé à mettre en place certains mécanismes de suivi telles les réunions régulières, les tableaux de bord et la production des rapports d'activités. Nous souhaitons que ces activités soient consignées à chaque étape, afin qu'en cas de besoin nous puissions nous en servir comme argumentaire dans la recherche de financement additionnelle au projet. Ces activités de suivi nous permettront de suivre au jour le jour les réalisations, éviter les surprises liées aux erreurs techniques ou retard dans le respect du calendrier préétabli.

Conclusion

Arrivés au terme de notre recherche, nous pouvons avoir un regard rétrospectif pour voir si les hypothèses que nous nous avons posés au début du travail ont été ou non vérifiées afin d'en tirer la conclusion. Ainsi, la première hypothèse était que le patrimoine audiovisuel rwandais était méconnu. Tout au long de notre travail, nous avons pu le démontrer qu'il n'y a jamais eu d'inventaire. En conséquence; la volumétrie e, la richesse du contenu des archives sont inconnues par les responsables et les gestionnaires des stocks (phonothécaires et audio-vidéothécaires) où elles sont «conservées».

Dans la deuxième hypothèse nous disions qu'il fallait pérenniser ce patrimoine. Là aussi nous avons démontré que les archives audiovisuelles sont une mémoire vivante de l'humanité. A l'image des archives bien conservées à l'INA et au MRAC, il est évident que les archives audiovisuelles dont on croyait perdues pour toujours, ont retrouvées leur deuxième vie, du fait qu'il y a eu sauvegarde et valorisation. Ce qui rejoint par ailleurs notre troisième hypothèse qui était la promotion et l'exploitation des archives à des fins culturelles, objectif poursuivi par le projet que nous avons eu à proposer.

Aujourd'hui, nous regardons vers l'avenir ces archives audiovisuelles avec espoir mais aussi avec une certaine inquiétude. Espoir, car nous souhaitons que nos recherches, nos propositions et nos mises en garde soient prises en compte, mais aussi servent dans l'action positive des choses notamment la sauvegarde des richesses audiovisuelles existantes. Inquiétude, pour deux facteurs essentiels qui jouent contre cette possibilité: le temps et l'argent.

Nous l'avons souligné tout au long du travail, les archives audiovisuelles font partie du patrimoine culturel d'un peuple. Elles s'inscrivent dans une logique intergénérationnelle et ont besoin d'être traitées avec dignité pour servir la postérité. Raison pour laquelle nous avons insisté sur le fait que leurs contenus puissent être conservé et sauvegardé afin d'éviter une quelconque disparition. Toute archive qui disparaît est une trace de l'histoire d'un peuple qui s'efface, et la mémoire se veut être une donnée inhérente à la continuité des peuples.

Si nous regardons en arrière, nous voyons un fond sonore en déperdition, qui a besoin d'être identifié, classé, testé et numérisé. Les travaux que nous prévoyons accomplir à travers notre projet visent à donner à ces documents audiovisuels en particulier, un délai de survie plus étendu. C'est pourquoi nous osons espérer que notre proposition «idéale» sera acceptée et les archives audiovisuelles de l'Orinfor deviendront un modèle dans le domaine.

Cependant pour que cela puisse être réalisé, il faut un certain nombre de préalables: combler le vide juridique existant en matière de la conservation et l'exploitation de ces archives, les intégrer dans la politique culturelle, et surtout éviter de les percevoir comme de vieux documents peu fonctionnels et couverts de poussières, caricature sociale attribuée malheureusement à notre propre mémoire. Les archives audiovisuelles de façon spécifique jouent un rôle socioculturel et ont pour mission d'ouvrir le

passé aux hommes, de leur rappeler les échecs et les succès du passé ainsi que les contextes de leur apparition pour mieux les préparer à affronter les défis nouveaux.

Nous disons ceci: choisir une stratégie, c'est choisir un chemin que l'on estime le plus approprié pour atteindre son objectif.

Ainsi, pour appuyer notre postulat, nous affirmons que, dans l'état actuelle des choses où notamment il existe et persiste une culture de l'oralité en Afrique, la valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel est la seule solution de sauver notre mémoire. La communication culturelle étant la passerelle à cette valorisation culturelle des archives audiovisuelles, avec comme préalable leur gestion efficace, c'est-à-dire leur conservation, sauvegarde, restauration et diffusion en passant par l'essor technologique aujourd'hui en vogue : la numérisation.

Et cette approche systémique requiert le processus à engager sur les archives passera nécessairement par le partenariat qu'il faut nouer. Le Rwanda, en tant qu'état avec une mémoire de la population à sauvegarder pour les générations futures, doit utiliser tous les canaux qui lui sont ouverts pour solliciter l'appui de ses partenaires dans cet objectif de sauver et valoriser son patrimoine audiovisuel aujourd'hui en péril.

Références Bibliographiques

Ouvrages

1. Charlette Buresi, Laure Cédelle- Jaubert (sous la direction de), Conduire un projet de numérisation, collection La boîte à outils, Editions TEC et Doc, 2002
2. Christine Nougaret et Bruno Galland, Les instruments de recherche dans les archives, direction des archives de France, Paris, 1999
3. Colette Braeckman, Rwanda : Histoire d'un génocide, Paris, Fayard, 1994
4. Déo Byanafashe et Paul Rutayisire (sous la direction de), Histoire du Rwanda : des origines à la fin du XXème siècle, Commission Nationale pour l'Unité et la Réconciliation (CNUR)- Université Nationale du Rwanda (NUR), 2011
5. Direction générale de la modernisation de l'Etat, *Référentiel général d'interopérabilité*, 2009
6. Françoise Gaudet et Claudine Lieber, Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections, Paris, Editions du cercle de la librairie, 1996
7. Françoise Hiraux, Les archives audiovisuelles : politiques et pratiques dans la société de l'information, Louvain-la-Neuve, Belgique, 2009
8. Georges Bensoussan, Auschwitz en héritage? D'un bon usage de la mémoire. Mille et une nuits, 1998, 2003
9. Jean-Paul Oddos (sous la direction de), La conservation : principes et réalités, Paris, Editions du cercle de la librairie, 1995
10. Jean-Pierre Chrétien (sous la direction de), Rwanda, les médias du génocide, Paris, Karthala, 1995
11. Jean-Pierre Chrétien, Jean-Luc Triaud (eds), Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire, Paris, Karthala, 1999
12. Kanimba Célestin Misago and Van Pee Lode: *Rwanda: its cultural heritage. Past and present*, Institute of National Museums of Rwanda, Huye, 2008
13. Marc Ferro, Cinéma et Histoire, Paris, Edition Gallimard, coll. Folio histoire N°55, 1993
14. Marie-France Calas et Jean-Marc Fontaine (sous la direction de), La conservation des documents sonores, CNRS Editions, Paris, 1996
15. Marie-Soleil Frère, avec des contributions de Ross Howard, Jean-Paul Marthoz et Pamphile Sebahara, Afrique Centrale : Médias et conflits, vecteurs de guerre ou acteurs de paix, Bruxelles, GRIP, 2005
16. Michel Lallement, Histoire des idées sociologiques des origines à Weber, Paris, Nathan, 2^{ème} édition, 2000

17. Nouvelles stratégies pour la conservation des mémoires : limites et enjeux, Université Senghor d'Alexandrie, Alexandrie, novembre 2005
18. SFIIIC (sous la responsabilité de), Préserver les objets de son patrimoine, précis de conservation préventive, 2001, Mardaga

Articles

1. Catherine Saracco, La gestion du patrimoine audiovisuel en France et en Allemagne : approche comparative, dans Patrimoine et culture numérique, Actes ICHIM 04, 2004
2. Emmanuel Hoog, Faut-il tout garder ?, les dossiers de l'audiovisuel n°93, 2000
3. Emmanuel Hoog, Patrimoine mondial en danger : une mémoire qui s'estompe en silence
4. Helen P. Harrison, les archives audiovisuelles à travers le monde, Open University Library, Royaume-Uni
5. Jacques Chirac et Diouf Abdou: « *le combat contre le terrorisme se joue à Tombouctou* », in Algérie Patriotique
6. Kofler Birgit, Questions juridiques relatives aux archives audiovisuelles, Paris, UNESCO, 1991
7. Laurence Atiase, « *sauvegarde des archives audiovisuelles du monde pour le 21^{ème} siècle et au-delà* », Tunis, Sommet mondial sur la société de l'information du 15-18 novembre 2005
8. Noëlle Laloupo, « Archives de l'ORTB en péril: appel à la sauvegarde » in ADADAB (Association pour le Développement des Activités Documentaires au Bénin), Bénin, janvier 2007
9. Ray Edmonston, Philosophie et principe de l'archivistique audiovisuelle, UNESCO, Paris, avril 2004
10. Unesco, Appel international pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel mondial, Paris, 4 janvier 2004

Sites internet consultés

1. <http://www.kigalicity.gov.rw>
2. <http://www.tv5.org>
3. <http://www.ina.f>
4. <http://www.inamediapro.com>
5. <http://www.jdconline.net>
6. <http://www.memoireonline.com>
7. <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/>

8. <http://www.statistics.gov.rw/>

Mémoires

1. Godefroy Chabi Macaire, Approches pour une valorisation culturelle du patrimoine audiovisuel au Bénin. Les archives nationales des chaînes publiques, Université Senghor d'Alexandrie, 2005
2. Nono Luidor Njepang, la numérisation pour une meilleure conservation et diffusion des documents sonores à la CRTV Cameroun, Université Senghor d'Alexandrie, 2009
3. Patrick Ndungidi, Création d'une structure de production de films et de programmes à base d'archives audiovisuelles en République démocratique du Congo, Université Senghor d'Alexandrie, 2011
4. Said Idi Mutanguha; Stratégies pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine audiovisuel du Rwanda, Université Senghor d'Alexandrie, 2007

Rapports

1. Institut des musées nationaux du Rwanda, « le musée national du Rwanda (1995-2006) douze ans d'exercice après le génocide », Huye, février 2007
2. Institut National des Statistiques, « 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat », Kigali, janvier 2013
3. Unesco, Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement, Belgrade, 27 octobre 1980

Lois en vigueur

1. La constitution de la République du Rwanda adoptée par lors du Référendum du 26 mai 2003
2. Loi n°06/2004 du 27/03/2004 portant ratification des Statuts du Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)
3. Loi organique n°04/2005 du 08/04/2005 portant modalités de protéger, sauvegarder et promouvoir l'environnement au Rwanda
4. Loi n° 56/2008 du 10/09/2008 portant organisation des sites mémoriaux et cimetières pour les victimes du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda
5. Loi n°20/2000 du 26/07/2000 relative aux associations sans but lucratif

Documents institutionnels

1. Minispoc, Politique de la culture, Kigali, octobre 2006
2. Minispoc, Projet de politique du patrimoine culturel, Kigali, septembre 2008

3. UEMOA, Plan pluriannuelle de sauvegarde de préservation et de valorisation des archives audiovisuelles au sein de l'UEMOA ; ateliers nationaux de vulgarisation,
4. Irina Bokova, message à l'occasion de la journée mondiale du patrimoine audiovisuelle, Unesco, 27 octobre 2012

Liste des figures

Figure 1: Carte du Rwanda	11
Figure 2: carte administrative du Rwanda et la ville de Kigali	11
Figure 3 : Etat actuel de conservation des archives audiovisuelles au Rwanda.....	19
Figure 4: Emplacement des principaux sites mémoriaux du génocide au Rwanda	22
Figure 5: quelques exemples de dégradation des supports audiovisuels.....	42

Liste des tableaux

Table 1: Etat des archives audiovisuelles de l'Orinfor	17
Table 2: Documents conservés au centre de documentation du MNR	20
Table 3: Récapitulatif des archives conservés ailleurs qu'à l'Orinfor	24
Table 4: Normes de compression vidéo et audio conseillés	40
Table 5: Conditions optimales de stockage des différents supports audiovisuels	41
Table 6 : Activités et délais d'exécution	44
Table 7: Analyse du projet grâce à la méthode FFOM	51
Table 8: Budget prévisionnel du projet.....	53
Table 9: Participation des partenaires.....	53
Table 10: Plan de financement	54

Glossaire

Archivage	Transfert de documents qui ont cessé d'être d'utilité courante dans un local de stockage ou dans un service d'archives compétent pour les recevoir.
Accroissement	Ensemble des procédures par lesquelles s'enrichissent les fonds et collections d'un service d'archives. Ce terme désigne également les documents ainsi aux fonds et collections.
Base de données	En documentaire, fichier ou ensemble de fichiers informatiques muni(s) d'index permettant l'accès aux formations recherchées
Catalogue	Inventaire à données scientifiques des documents conservés dans des lieux déterminés
Collections	Réunion artificielle de documents en fonction de critères communs liés à leur contenu ou à leur support et dont la juxtaposition est le fruit de volonté ou du hasard.
Corpus	Ensemble de documents regroupés dans une optique précise
Dépôt légal	Disposition légale impliquant la remise aux institutions nationales de conservation du patrimoine de toute production littéraire ou artistique, textuelle, graphique, sonore et audiovisuelle
Descripteur	Mot-clé retenu dans un lexique ou un thesaurus pour indexer une notion apparaissant dans une analyse ou un document
Fonds (d'archives)	Ensemble de documents de toute nature constitué de façon organique par un producteur dans l'exercice de ses activités et en fonction de ses attributions.
Indexation	Opération destinée à représenter par les éléments d'un langage documentaire ou naturel, des données résultant de l'analyse du contenu d'un document ou du document lui-même
Intérêt patrimonial	Valeur d'un document au regard d'une part, de sa présentation matérielle, de sa forme et/ou de son contenu et, d'autre part, de la mémoire d'un pays, qui détermine sa conservation définitive.
Récolement	Vérification systématique, lors de la prise en charge d'un service d'archives ou à date fixe, de ses fonds et collections consistant à dresser dans l'ordre des magasins et des rayonnages la liste des articles qui y sont conservés ou qui manquent par rapport aux instruments de recherche existants.
Récolement	Vérification systématique, lors de la prise en charge d'un service d'archives ou à date fixe, de ses fonds et collections consistant à dresser dans l'ordre des magasins et des rayonnages la liste des articles qui y sont conservés ou qui manquent par rapport aux instruments de recherche existants
Thématisation	Classement des documents par thème
Thésaurus	Liste contrôlée de descripteurs reliés entre eux par des relations sémantiques, hiérarchisées, associatives ou d'équivalence, servant à indexer les notions d'une unité de description
Traitement	Procédures et opérations de tri, de classement, de description, d'analyse, d'indexation et de rédaction des instruments de recherche

Source : Direction des archives de France, Dictionnaire de terminologie archivistique, 2002

ANNEXES

Annexe n°1 : Documents conservés à l'INA

	Titre propre	Titre émission	N° de notice	collection	Statut matériel	Date de 1^{ère} diffusion
1	Situation au Rwanda	Non diffusé	CAF97046952	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	01/11/1959
3	La situation au Rwanda Urundi	JT Nuit	CAF 97046950	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	18/11/1959
2	Rwanda Urundi	JT 20H	CAF 9706949	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	12/11/1959
4	Retour du Roi de Rwanda	JT 13H	CAF 97046961	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	16/09/1960
5	Le Rwanda Urundi à la veille de l'indépendance	JT 13H	CAF 97046957	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	15/02/1961
6	Délégué Rwanda chez Monsieur Spaak	JT 20H	CAF 97046959	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	05/12/1961
7	Délégué Rwanda Urundi à Bruxelles	JT 13H	CAF 97046960	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	05/12/1961
8	Indépendance du Rwanda et de l'Urundi	JT 20 H	CAF 97046965	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	30/06/1961
9	Rwanda : la colonisation	Géopolis	CAB 96007030	A2/France 2	Vidéo numérisée	30/06/1962
10	Retour du Rwanda des troupes belges	JT 13H	CAF 97046964	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	18/08/1962
11	Réélections en Afrique	JT 20H	CAF 94059770	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	05/10/1965
12	Médaille de l'Ordre du Rwanda	JT Nuit	CAF 97046962	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	27/10/1965

13	Rwanda : historique	Géopolis	CAB 96007027	A2/France 2	Vidéo numérisée	09/02/1996
14	Conférence africaine à Léopoldville	Non utilisées	AFE03000041	Actualités Françaises	Vidéo numérisée	01/08/1960
15	Conférence ministres africains	JT 20H	CAF97026133	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	29/04/1967
16	Réfugiés au Rwanda	JT 20H	CAF96064197	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	22/08/1967
17	Retour des mercenaires d'Afrique	JT 20H	CAF94011734	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	22/04/1968
18	Retour des mercenaires détenus au Rwanda	JT20H	CAF940111735	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	25/04/1968
20	Tours : visite délégation Rwanda	Centre Actualités	PAF06016983	Paris/Ile-de-France	Vidéo numérisée	19/09/1972
21	HELSINKI- KALIBANDA Rwanda	JT Nuit	CAF97046967	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	05/07/1973
22	Voyage en France du PT du Rwanda		CPF04008983	RTF/ORTF	Vidéo numérisée	15/07/1974
23	Président du Rwanda à Paris	IT1 20H	CAA7700693001	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	13/04/1977
24	Arrivée président Rwanda	France 3 dernière	DVC7708180901	FR3/France 3	Vidéo numérisée	13/04/1977
25	Président de la république du Rwanda de passage à Nice	Côte d'Azur Actualités	RAC05003834	Méditerranée	Vidéo numérisée	13/04/1977
26	Le Rwanda	IT1 Nuit	CAA7700349801	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	13/04/1977
27	Président du Rwanda à l'Elysée	IT1 20H	CAA7700351301	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	14/04/1977
28	Rwanda	IT1 13H	CAA7700302801	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	14/04/1977
29	Le président du Rwanda en visite à Aix sur vienne	Limousin actualités	RXC05072175	Atlantique	Vidéo numérisée	15/04/1977
30	Les maisons familiales rurales au Rwanda	IT1 13H	CAA7701372201	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	23/04/1977

31	Animaux Rwanda	Les infos	CAA7800405101	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	12/04/1977
32	Avant sujet Rwanda	IT1 20H	CAA7900745201	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	17/05/1979
33	Valéry Giscard d'Estaing au Rwanda	Soir 3 19h10	CAC92040065	FR3/ France 3	Vidéo numérisée	18/05/1979
34	Valéry Giscard d'Estaing au Rwanda	IT1 13H	CAC7900569301	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	18/05/1979
35	Valéry Giscard d'Estaing à Kigali	JA2 20H	CAB7900820901	A2/ France 2	Vidéo numérisée	18/05/1979
36	Valéry Giscard d'Estaing au Rwanda	IT1 20H	CAA7900746601	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	18/05/1979
37	Avant sommet Afrique	JA2 20H	CAB7900637301	A2/ France2	Vidéo numérisée	20/05/1979
38	Valéry Giscard d'Estaing au Rwanda	IT1 20H	CAA7900694301	TF1 (Public->07/1982)	Vidéo numérisée	20/05/1979
39	Sommet franco africain Kigali	IT1 20H	CAA7900695701	TF1 (public->07/1982)	Vidéo numérisée	21/05/1979
40	Sommet Kigali	Midi2	CAB7901085401	A2 /France 2	Vidéo numérisée	21/05/1979
41	Conférence Kigali : Valéry Giscard d'Estaing	JA2 20H	CAB7900841401	A2/ France 2	Vidéo numérisée	22/05/1979
42	Les gorilles du Rwanda	Les alsaciens voyagent et racontent	SXC00017521	Grand Est	Vidéo numérisée	13/02/1982
43	Le Rwanda	IT1 Nuit	CAA8201157201	TF1 (public->07/1982)	Vidéo numérisée	07/10/1982
44	Mitterrand au Rwanda	IT1 13H	CAA8201488901	TF1 (public->07/1982)	Vidéo numérisée	07/10/1982
45	Mitterrand en Afrique : Rwanda	Soir 3	CAC87016481	FR3/ France3	Vidéo numérisée	07/10/1982

46	Mitterrand en Afrique	JA2 20H	CAB8201690901	A2/ France2	Vidéo numérisée	07/10/1982
47	L'économie du Rwanda	IT1 20H	CAA8201850201	TF1 (public-> 07/1982)	Vidéo numérisée	07/10/1979
48	L'autre exode, l'Ouganda	Dimanche Magazine	CAB8300928001	A2/ France2	Vidéo numérisée	10/04/1983
49	Le Rwanda	Les enfants d'ailleurs	CPC83056690	FR3/ France3	Vidéo numérisée	29/12/1983
50	Images du Rwanda	JTFR3 Franche Comté	LXC03034424	Centre Est	Vidéo numérisée	02/08/1984
51	Gorilles au Rwanda	IT1 20H	CAA85114792	TF1 (public-> 07/1982)	Vidéo numérisée	30/12/1985
52	Rwanda : meurtre Dian FOSSEY spécialiste gorilles	JA2 20H	CAB85114775	A2/ France2	Vidéo numérisée	30/12/1985
53	Ballet du Rwanda	Centre Actualités	ORC8706161279	Paris/Ile-de-France	Vidéo numérisée	12/06/1987
54	Unicef : Rwanda		SXC06012801	Grand Est	Vidéo numérisée	11/12/1989
55	Rwanda	Un jour dans la vie d'un enfant	CPC90000107	FR3/ France3	Vidéo numérisée	29/12/1989
56	Rwanda la vierge	Reporters	CAG05004959	La Cinq	Vidéo numérisée	13/04/1990
57	Miracle ou pas miracle ?	Ex Libris	CPA90007179	TF1 Actu (privé- 08/1982)	Vidéo numérisée	31/05/1990
58	[sur les traces de Dian Fossey]	Animalia	CPB90008083	A2/France 2	Vidéo numérisée	22/09/1990

Source : www.inamediapro.com

Annexe n°2 : Liste des personnes contactées

	Nom et prénom de la personne	Institution d'attache	Poste occupé
1	Dominique SAINTVILLE	INA (Institut National de l'Audiovisuel)	Chargé de mission (Direction des archives)
2	Anne LEFORT	INA	Responsable de la sauvegarde des collections (Direction des archives)
3	Jean Pierre PELTIER	INA	Responsable exploitation technique
4	Corinne CAPORIONDO-PROST	INA	Responsable de la valorisation des fonds
5	Pierre Guilhem GROUSSET	INA	Responsable de la collecte
6	Françoise TOULEMONT	INA	Chargé des Corpus Média
7	Emmanuel PIJE	INA	Chargé du traitement documentaire
8	Jean Marie GONZALEZ	INA	Chef conservation Bry 1
9	Faith MBABAZI	Radio Rwanda	Directeur a.i de la radio Rwanda
10	François Ngoga MUKAMA	Radio Rwanda	Directeur des programmes de radio Rwanda
11	Assumpta MUGIRANEZA	Iriba	Directeur du Centre
12	Jean Emmanuel CASALTA	France 3 Corse Via Stella, France Télévisions de Ajaccio	Directeur des antennes
13	Myriam MOREL- DALEDELLE	MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée)	Responsable de la conservation du Patrimoine
14	Claude CAMIRAND	Musée de la civilisation du Québec	Directeur du service des technologies

Annexe n°3 : implantation délégations régionales INA

Implantations délégations régionales



Annexe n°4: Fiche de catalogage du fonds

Les fiches de catalogage que nous proposons devraient être classées par ordre alphanumérique des cotes et contenir au minimum les informations suivantes :

Cote (en gras, en haut à droite afin d'être identifiable lors du classement)

Nom du ou des réalisateur(s)

Nom de la maison de réalisation

Nom des collaborateurs

Nom du ou des organisme(s) : dans ce champ on spécifie, le cas échéant, les cas de coproduction ou de concours technique et financier apporté

Typologique documentaire du film

Nom de la série documentaire auquel le film appartient

Lieu de réalisation

Date de réalisation

Nom des intervenants et le titre auquel ils interviennent

Durée totale de l'œuvre

Langue(s) utilisée (s)

Diffusion apportée, notamment lorsqu'il s'agit par exemple d'une diffusion télévisée

Prescripteurs

Résumé global de l'œuvre

Séquençage, dans lequel chaque séquence est documentée par un code temporel (*ou time code*), un rapide résumé et une description brève de l'image et du son.

Annexe n°5 : Echancier détaillé

		Echéancier du projet Uruhimi (2014 -2016)																	
Objectifs	activités	2014 : phase de pré-lancement						2015 : phase de lancement						2016 : phase de post-lancement					
		Janvier-juin			Juillet-décembre			Janvier-juin			Juillet-décembre			Janvier-juin			Juillet-décembre		
		Missions		Semestre 1		Semestre 2		Semestre 3		Semestre 4		Semestre 5		Semestre 6					
Mission 1 – Structuration du centre																			
Objectif 0 : Préalables																			
Activité 0.1 Elaboration d'un plan d'action 2014-2016		■																	
Activité 0.2 Etablissement d'un cadre juridique		■																	
Activité 0.3 Installation d'un comité scientifique et technique		■																	
Objectif 1 : Etablissement d'un projet de gouvernance																			
Activité 1.1 Organisation de la gouvernance			■																
Activité 1.2 Détermination des modalités de fonctionnement			■																
Objectif 2 Etablissement d'un projet de coordination																			
Activité 2.1 Organisation de l'équipe opérationnelle			■																
Activité 2.2 Détermination des instruments de planification			■																
Activité 2.3 Détermination des modalités de gestion des risques			■																
Activité 2.4 Inscription dans une démarche qualité			■																
Mission 2 – Recherche de fonds																			
Objectif 0 Préalable																			
Activité 0.1 Définition d'une stratégie de recherche de fonds			■	■															
Objectif 1 Identification des sources de financement																			
Activité 1.1. Recensement des sources de financement				■	■	■													
Activité 1.2 Elaboration de plans d'action par source de financement					■	■	■	■											
Objectif 2 Constitution des dossiers de demande de financement																			
Activité 2.1 Présentation du projet																			
Mission 3 – Recherche de partenariats																			
Objectif 0 Préalables																			
Activité 0.1 Définition d'une stratégie de recherche de partenariat			■	■	■														
Objectif 1 Identification de partenaires potentiels																			
Activité 1.1. Recensement des partenaires potentiels			■																

Mission 10 – Campagne de communication																									
Objectif 0 Préalables																									
Activité 0.1 Définition d'une stratégie de communication																									
Activité 0.2 Elaboration d'un plan de communication																									
Objectif 1 Promotion sur le web																									
Activité 1.1. Création d'un site web																									
Activité 1.2 Réalisation d'un webdocumentaire																									
Objectif 2 Valorisation des activités du Centre																									
Activité 2.1. Conception d'une plaquette de présentation																									
Activité 2.2 Conception d'une newsletter																									
Objectif 3 Organisation d'une cérémonie officielle d'ouverture																									
Activité 3.1. Définition d'un plan d'action pour cette manifestation																									
Activité 3.2 Mobilisation des partenaires																									
Mission 11 – Valorisation des collections																									
Objectif 0 Préalables																									
Activité 0.1. Organisation de l'accueil du public																									
Activité 0.2 Mise en place de partenariat avec les établissements culturels et éducatifs rwandais																									
Objectif 1 Promotion du centre et de ses collections																									
Activité 1.1. Organisation de la 1ère visite au centre																									
Activité 1.2 Présentation de la base de consultation des collections																									
Objectif 2 Programmation d'animations culturelles																									
Activité 2.1 Organisation d'événements culturels																									
Activité 2.2 Mise en place d'ateliers d'éducation à l'image																									
Activité 2.3 Organisation de projections hors les murs ou itinérantes																									

Annexe n°6 : Budget détaillé

Budget d'investissement

Quantité	Description		Prix unitaire (en Euros)	Total (en Euros)	Observations
	Dénomination	Caractéristiques du matériel			
Equipements de studios					
4	Magnétoscope Beta SP	SONY BVW75	100	400	
1	Lecteur/enregistreur de montage numérique DVCAM	Sony DSR-1500AP	6890	6890	
4	Rack minicassettes	Tascam 202MKIII	600	2400	
4	Rack Mini Disc	Tascam MD350	520	2080	
4	Rack DAT	Sony	500	2000	
4	Rack CD	Tascam CD-RW 750	600	2400	
4	Ordinateurs pour montage audionumérique + graveur plector + moniteur, interface Fireware	Mémoire vive 2Go, disque dur 500 Go	1000	4000	
4	Carte son externe firewire (SPDIF ...) Logiciel montage audio	Digidesign MBOX2PRO	900	3600	
4	Disques durs amovibles	500 Go	200	800	
200	CD-Rom printable dorée	Verbatim	20	4000	
1	Imprimante laser NB	HP Laserjet 2014	250	250	
1	Imprimante couleur inkjet (impression CD) 5 cartouches	PIXMA IP 4600	150	150	
4	Enceintes acoustiques de studios (amplifiée)	Dynaudio BM5A	1000	4000	
15	Casques haute qualité	Sony Pro MDR7506	200	3000	
	Câbles et connecteurs phono (mâle et femelle)			400	Estimation
15	Logiciels	Office 2010, NERO	1000	15000	
4	Onduleurs	Back-UPS ES	100	400	
1	Rack Serveurs hébergement (stockage, fichiers compressés, base de données)	NAS DELL PowerVault NF600	7000	7000	
2	Magnétocassette double (auto reverse)		570	1140	
2	Lecteur/changeur de CD		900	900	
4	Régulateurs automatique de tension		50	200	
7	Multimètre+ Kit de maintenance		50	350	
	Installation			2500	Forfait
4	Sony BVU-900 Vidéo cassette player U-Matic SP Professional		125	500	
1	LDLC Server Evolutivity XL-W		2510	2510	
2	MAGNETOSCOPE Hi8 / vidéo 8	SONY EV-C2000	490	980	
4	Video Cassette Player U-Matic SP Professional (occasion)	Sony BVU-900	125	500	
4	VHS ½ à cassette	lecteur PHILIPS VR540/39 - Magnétoscope Stereo	200	800	
SOUS- TOTAL EQUIPEMENTS STUDIOS= 69.150 Euros					

Equipements Magasin					
5	Ordinateur		1500	6500	
3	Licence de logiciels		400	1200	
5	Logiciel de gestion des collections			2500	
2	Imprimante étiquette		400	800	
	Etagères, chariots, tables, chaises		10000	10000	Estimation
100	Paquet d'étiquette		300	30000	
20	Blouses de protection, chaussures, cache-poussières		50	1000	Forfait
10	Gants (100 pièces par paquet)		100	100	
2	Ordinateur à caractère étiquette		300	600	
	Produits de désinsectisation			1000	Forfait
12	Capteur température/ Humidité avec affichage	Système Hanwell	585	7020	
	Contrôleur + accessoires (logiciel y compris)		2319	2319	
1	Amplificateur répéteur		1035	1035	
	Installation + test		Gratuit		
2000	Boîte en polypropylène pour la conservation		1	2000	Estimation
10	Climatiseurs Samsung - AQV09PSBN/AQV09PSBX	Climatiseur (2.5 Kw) – Inverter		680	680
SOUS- TOTAL MAGASIN= 66.754 Euros					
Equipements Documentation					
1	Rack Minicassettes	Tascam 202MKIII	500	500	
4	Casques qualité ordinaire	Sennheisser HD 215	75	250	
	Câbles et connecteurs audio			300	Estimation
2	Magnétophones	Révox	1500	3000	
3	Ordinateurs de bureau		1500	4500	
3	Logiciels de traitement de texte	Office 2010	500	1500	
	Logiciels de montage audio	Netia ou Audio Edit Magic			Téléchargement Libre
3	Enceinte de monitoring	Alexis M1 Active 520 la paire	200	200	
4	Onduleurs	Back-UPS ES	100	400	
1	Scanner à plat- LiDE 110	Canon	80	80	
2	Ordinateurs portables		750	1500	
SOUS- TOTAL DOCUMENTATION= 12.230 Euros					
MAINTENANCE					
	climatisation			3000	Estimation
72	Entretien des machines et serveurs		300	21600	Forfait mensuel
72	Nettoyage et sécurité		300	21600	Forfait mensuel
SOUS- TOTAL MAINTENANCE= 46 200 Euros					

MATERIEL SALLE DE VISIONNAGE

15	Ordinateurs	Acer Aspire V3 771G-3232G75-Ordinateur portable 17,3"intel Core i3-2328M (2,2 GHz)-HDD 750Go-NVIDIA GeForce GT 630M-Windows8	700	10500	Source: Manuel de radio communautaire, UNESCO, disponible sur http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001245/124595fr.pdf
1	Vidéoprojecteur	Acer H5360-3D + LDLC Ecran manuel	600	600	
1	Ecran manuel sur trépide carré 150X150- SCREEN	6M larges	80	80	
2	Onduleur à 3 connecteurs de sortie	Trust Oxxtron 1000 VA UPS-	145	290	
1	Table réunion		320	320	
12	Table ordinateurs		160	1920	
30	Sièges		38	1140	
1	Etagères L4830XH2000XP400m		635	635	
1	Chevalet paperboard		76	76	
1	Pack Sono Tripod400		450	450	
2	Pied de micro table avec flexible et pince		11	22	
2	Micro dynamique avec cordon XLR 5m		12	24	
1	Micros H.F. (sans fil) Fp35 Fréquence C	Sennheiser -	25	25	
1	Groupe électrogène		700	700	

SOUS TOTAL MATERIEL SALLE DE VISIONNAGE=16.772 Euros

TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT= 211.106 EUROS

Budget de Fonctionnement

Phases	Charges	Coût unitaire en Euros	Coût total en Euros		
CHARGE ADMINISTRATIVE					
Légalisation des textes juridiques de l'association : frais d'établissement	Frais de dépôt enregistrement de la requête	90	225		
	Frais de dépôt du dossier de demande	110			
	Frais de publication au Journal officiel	25			
Première réunion du Conseil d'administration	Organisation et services	75	75		
Aménagement des locaux provisoires du siège et équipement du bureau	Travaux de réparation et d'aménagement	7000	9000		
	Equipement de bureau	2000			
Elaboration des cahiers de charge et création des bases de données et du site web	Bases de données	1200	3200		
	Sites web	2000			
Collecte de données et encodage dans les bases de données	Collecte de données	1100	2200		
	encodage	1100			
Réception du bureau et lancement officiel des activités	Cocktails conférence de présentation de l'association + service	500	1250		
	Inauguration du site web	750			
SOUS-TOTAL CHARGE ADMINISTRATIVE= 15.950 Euros					
AUTRES CHARGES					
	Nombre		Sur une Année	Coût unitaire en Euros	Coût total en Euros
Salaires du personnel et frais de défraiement pour les bénévoles	1	Chef de projet	12	500	6000
	1	Assistant de projet	12	350	4200
	1	Expert en organisation et méthodes	Forfait	3000	3000
	2	Informaticiens	12	400	4800
	1	Juriste	12	350	4200
	2	Magasinier	12	250	3000
	3	Documentalistes	12	400X3	14400
	4	Bénévoles	12	50X4	2400
	1	Chauffeur	12	75	900
	1	Femme de ménage	12	70	840
	2	gardiens	12	100	1200
	1	Formateur	Forfait selon les modules		3000
	1	Administrateur réseau	Forfait		18000
	1	Développeur du site			10000
	1	Graphiste			10000

Communication au quotidien	Forfait	Téléphone mobile	125	1500	2220	
	Forfait	Internet	60	720		
Communication lors du lancement		Création d'un film de 5 min sur les archives audiovisuelles	Forfait du réalisateur		2500	
		Impression affiche, prospectus			500	
Déplacements	Forfait	Voyage Kigali-Bruxelles avec déplacement inter Europe par TGV	5	1200	6000	
			5	740	3700	
		Rencontre avec les responsables des établissements scolaires	6	45	270	
		Rencontre avec les autorités ministérielles	3	45	135	
		Réunion avec le conseil d'administration	4	45	180	
		Indemnités sur place (hôtel, restauration, autres frais)	15 jours	150	2250	
		Location pick-up	7 jours	70	490	
		Forfait 5 jours/mois	Location véhicule	60 jours	75	4500
	Autres Charges		Eau et électricité	12	20	240
Forfait		Relations publiques			5000	
		Assurance personnel	12	42X(20 personnes)	10080	
		Assurance du matériel	12	550	6600	
		Frais bancaires	12	30	360	
		Papeterie et consommable	12	100	1200	
		Hébergement du site	12	500	6000	
		Frais divers (5%)			7590	
SOUS –TOTAL AUTRES CHARGES=145. 755Euros						
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT= 161.705 Euros						